ARLETTE LAGUILLER :

« *J'ai les 500 signatures, je serai candidate aux Présidentielles !* »

Voir page 6 le texte de sa conférence de presse

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N 649 - 8 novembre 1980 - prix : 5 F

Catastrophe de Liévin :

Six ans après, le procès...

page 20

Reagan remplace Carter :

UN AUTRE ACTEUR

POUR LA MÊME FIGURATION

IRAN : LA MOBILISATION ANTI-AMÉRICAINE NE FAIBLIT PAS

Page 10

M 6189 - 649 - 5 F

sommaire

En France

Page 4 :
— **Suffit-il d'être ennemi du PCF pour être ami des immigrés ?**
— **Des flics contre du pétrole.**
Page 7 :
— **Conférence de presse d'Arlette Laguiller.**
Page 8 :
Nouveau procès contre des autonomistes bretons.
***Le défi mondial*, ou comment J.J. Servan-Schreiber rappelle son existence.**
Pages 13 et 14 :
— **Conseil national CFDT : derrière le brouillard du « recentrage ».**
— **Dans les entreprises : Ugine-Kuhlmann (Jarrie-Isère) ; Chausson (Creil) ; Rhône-Poulenc (Pont-de-Claix) ; SNCF ; PTT ; Peugeot (Dijon) ; Centre hospitalier Esquirol (Limoges) ; Air France (Orly Nord) ; Clemessy (Mulhouse).**

Dans le monde

Page 8 :
— **La Jamaïque sous la surveillance américaine.**
Page 9 :
— **Algérie : Ben Bella libéré.**
— **Corée du Sud : Kim Dae Jung condamné à mort.**
— **Gambie : Senghor vole au secours de son collègue.**
Page 10 :
— **Iran : Reagan face au même défi que son prédécesseur.**
— **Pologne : le retour de Moczar.**
Page 11 :
— **USA : record d'abstentions ; un vote contre Carter, pas pour Reagan.**
Page 12 :
— **Dans la presse d'extrême-gauche : *Spark* ; *Le pouvoir aux travailleurs*.**

Divers

Pages 16 et 17 :
— **Livres : *La route des esclaves* de Pierre Pluchon ; *La nature de la physique* ; *Les conseillers du président* ; *Gaspard, Melchior et Balthazar* de Michel Tournier ; *Ivan Ivanovitch écrit à la Pravda* de C. Revuz ; *Au dieu inconnu* de Steinack; *Un homme cassé*.**
— **Théâtre : *La potiche*.**
Page 18 :
— **Exposition de peinture : *l'avant-garde hongroise de 1905 à 1930*.**
Page 19 :
— **Films : Woody Allen number one ; *Trois hommes à abattre*.**
— **Café-concert : Roger Mason.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Roto - 93100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

EN BREF...

Peine de mort : silence, on vote...

***« Ce n'est pas au moment où tous les jours on tire sur les gendarmes et les policiers comme sur des lapins au coin d'un bois qu'un gouvernement conscient de ses responsabilités propose la suppression de la peine de mort »**, a déclaré Peyrefitte.*

Et comment en effet le gouvernement pourrait-il trouver le moment d'en discuter, depuis le temps que son président a fait savoir qu'il était contre ? Car enfin, cela fait des années qu'il y a ni plus, ni moins de meurtres de policiers que cette année.

Et il faut bien dire que dès qu'une élection est passée, une autre se profile à l'horizon et reconnaissons que ce serait maladroit de froisser l'électorat réactionnaire au moment où on l'appelle aux urnes, simplement pour satisfaire les sentiments libéraux ou pour sauver quelques têtes.

Alors, un débat après les présidentielles ? Rien n'est moins sûr. Mais quand il n'y aura plus d'élections, ni de policiers tués, ni de crimes, ni d'assassins, quel beau débat on fera !

L'instinct paternel passe en jugement

Désormais, une femme qui souhaite une interruption de grossesse peut prendre sa décision sans consulter son mari. Le Conseil d'Etat vient de se prononcer en ce sens, rejetant ainsi le recours d'un mari : ce dernier avait porté plainte contre l'hôpital qui avait pratiqué l'avortement de sa femme. Il lui réclamait 150 000 F de dommages et intérêts.

*L'organisation « Laissez-les vivre » a appuyé le « géniteur », par ces mots : **« L'instinct paternel, ça existe »**. Ah oui ! Cela existe d'autant plus facilement qu'on ne porte pas l'enfant pendant neuf mois, qu'on n'a pas à subir l'accouchement, que l'on n'aura probablement pas à l'élever — les époux étaient en instance de divorce — et qu'on tarife le fameux instinct à 150 000 F pièce !*

Les négligences du brigadier Kaiser

La 13e Chambre correctionnelle du tribunal de Paris jugeait lundi 3 novembre deux policiers qui avaient rédigé un faux rapport de police contre un étudiant, rapport sur la foi duquel l'étudiant fut condamné à 15 mois de prison en mars 1979.

*Le procès s'est quelque peu animé lorsqu'un responsable de la CGT-police a révélé à la barre qu'un des policiers en question, le brigadier Kaiser, conservait **« un portrait de Hitler dans son armoire »**. Pour se défendre, le brigadier Kaiser a laborieusement expliqué que ce portrait avait été épinglé par son prédécesseur et qu'il avait **« négligé de l'enlever »**. L'idée de faire le ménage dans son placard n'a évidemment pas même effleuré l'esprit du brave brigadier Kaiser.*

Alors ce triste sire est-il victime d'une machiavélique machination ? Si c'était le cas, il faudrait évidemment zieuter du côté des services secrets de Khadafi ! A moins qu'il ne s'agisse d'un empêcheur de tourner en rond qui veut démentir les calculs de M. Bonnet pour qui il n'existe en tout et pour tout dans la police française que... deux fascistes notoires.

Tournet prend la poudre d'escampette

Inculpé d'escroquerie dans l'affaire des terrains de Ramatuelle, affaire liée au suicide du ministre Boulin, l'homme d'affaires Henri Tournet devait passer en procès le 12 novembre. Tournet n'y sera pas. Il a joué la fille de l'air et se trouve en Espagne.

Les autorités françaises ne se sont guère pressées de demander son extradition — ce qu'elles savent faire dans d'autres circonstances. pour justifier cette attitude, elles prétendent préférer attendre la condamnation de Tournet pour donner plus de poids à la demande d'extradition. Bien sûr.

Mais que voilà une fuite qui tombe à point. Tournet à la barre, c'était s'exposer à le voir se défendre pied à pied contre l'accusation, et peut-être porter des attaques contre certains hommes politiques au pouvoir ou dans ses allées. C'était le risque que reviennent à la surface les circonstances de la mort de Boulin. Moins on en parlera, mieux ça vaudra, ont dû penser certains.

L'histoire du chocolat de Berne

Comme les comptes en banque, la fabrication du chocolat suisse est tenue secrète. Pourtant, deux dangereux espions, un jeune apprenti et son amie, ont été arrêtés. Ils auraient tenté de donner la recette à divers Etats étrangers.

*Ainsi que l'a inscrit le tribunal de Berne sur... ses tablettes, ils sont accusés d'avoir **« voulu adoucir la vie quotidienne des Russes, des Chinois, des Allemands de l'Est et autres Arabes »**.*

Mais fort heureusement pour les industriels suisses qui font leur beurre avec le cacao, ils ont été arrêtés avant d'avoir mangé le morceau.

Le beaujolais nouveau est arrivé les OVNI aussi

D'après** France-Soir, **un OVNI est pour la première fois apparu au-dessus de Paris, vendredi 31 octobre vers 7 heures. Jusqu'ici, en effet, les OVNI, ne s'étant pas procuré la Carte Orange, restaient en banlieue.

D'après le journal, une escadrille de deux ou trois objets oblongs en forme de cigares, virevoltait en cette heure matinale au-dessus des tours de la cathédrale Notre-Dame. C'est un policier qui a repéré ces automobilistes louches, visiblement en infraction, depuis la cour de la préfecture de police. Cet imprudent gardien de la paix, ayant alerté les passants, a d'ailleurs provoqué un début d'attroupement qui n'a toutefois pas dégénéré en manifestation, les cigares s'étant rapidement volatilisés en fumée.

Les OVNI auraient également été signalés, le même jour à la même heure, du côté de Bonneuil-sur-Marne, mais cette fois sous la forme d'un hérisson multicolore** « aux piquants plus fournis vers le bas », **a déclaré un témoin.

Cette ressemblance frappante ne laisse donc place à aucun doute : il s'agit bien des mêmes vaisseaux spatiaux que ceux repérés à Notre-Dame.

L'affaire serait limpide si la gendarmerie nationale, grande spécialiste des observations d'OVNI, n'avait affirmé n'avoir rien remarqué d'anormal. Les gendarmes seraient-ils devenus méfiants depuis qu'il y a tout juste un an, ils ont aidé le jeune Franck Fontaine, de Pontoise, à faire connaître à toute la France qu'il avait été enlevé par des extra-terrestres avant d'en faire un livre ? Où s'agit-il d'une nouvelle manifestation de la rivalité des polices ?

En tout cas, une chose est sûre. Le beaujolais nouveau est arrivé, les OVNI aussi... Alignez les verres et les soucoupes suivront !

Pierre VERNANT

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 150 F
pour une période de six mois : 85 F

LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 50 F

CEUX DU TECHNIQUE
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 10 F

ci-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

Reagan remplace Carter :

Un autre acteur pour la même figuration

C'EST tout juste si on ne nous présente pas l'élection de Reagan comme un événement déterminant pour l'avenir de l'humanité !

Cet homme, dont la presse soulignait la médiocrité, épiait les gaffes, montait en épingle l'ignorance politique, serait, aujourd'hui qu'il est élu, capable d'infléchir la politique des Etats-Unis. Il pourrait même décider du destin du monde !

Ne serait-ce donc pas d'ailleurs la preuve qu'aux Etats-unis, les électeurs ont au moins le pouvoir de décider quelque chose par changement de président interposé ?

Eh bien non, car aux Etats-Unis comme en France, les élections ne sont pas faites pour donner à la population le moyen de décider de la politique du pays, ne serait-ce qu'une fois tous les quatre, cinq ou sept ans.

Pour la simple raison que malgré les apparences, ce ne sont pas ceux qu'on élit qui décident de la politique à mener.

La politique de l'impérialisme américain est décidée par quelques centaines d'hommes, l'état-major du Pentagone, les magnats de la finance et de l'industrie, et ces gens-là ne sont pas élus, eux.

Les Ford, les Rockefeller ont infiniment plus de pouvoir que tous les présidents passés et à venir des Etats-Unis. Ce pouvoir, ils ne le détiennent pas des urnes, mais par la grâce de leurs capitaux. Et ils n'ont pas changé, eux, avec le remplacement de Carter par Reagan.

Les élections ne sont qu'une mascarade, et quand l'impérialisme va chercher son président parmi les anciens acteurs d'Hollywood, c'est plus qu'un symbole. Car le président, c'est bien l'acteur qu'on pousse sur le devant de la scène pour cacher ceux qui tirent les ficelles. Son rôle à lui, c'est de faire de la représentation, et au plus, s'il en a la capacité, d'être le représentant de commerce des grands trusts.

Alors, ça ne veut pas dire que l'impérialisme américain ne pourra pas changer de politique. Mais ce qui est sûr, c'est que ce ne sera pas de par la volonté de Reagan. Lui ne sera que l'exécutant. Ses idées politiques, son programme électoral ou sa personnalité n'entrent pas en ligne de compte.

Et on a vu dans le passé le président présenté comme le plus libéral depuis quarante ans, John Kennedy, décider l'intervention militaire contre Cuba à la Baie des Cochons. On a vu le président le plus ouvertement anti-communiste, Nixon, décider la reprise des relations avec la Chine populaire.

Alors, Reagan est certainement un réactionnaire, mais il fera ce qui correspond aux intérêts et aux idées des hommes qui possèdent les principales richesses des Etats-Unis.

Tout comme ici, en France, le président, quel qu'il soit, fait ce que les vrais maîtres du pays, les états-majors de la bourgeoisie, lui disent de faire.

Aujourd'hui, le grand cirque des élections américaines s'achève et le rideau va se lever sur les élections en France. L'enjeu est le même : qui sera chargé, pendant les sept années à venir, d'amuser la galerie pendant que les véritables décisions continuent à être prises par les états-majors de l'armée, de la police, par les hauts fonctionnaires non élus, et plus encore, dans les bureaux feutrés des conseils d'administration des grandes sociétés.

Les noms, les étiquettes, les traditions sont différents mais le cinéma est le même, destiné, là aussi, à tromper le peuple, à lui faire croire qu'il a, avec le bout de papier de bulletin de vote, le pouvoir entre les mains, alors que les véritables sources du pouvoir, la force armée, l'argent, ne sont jamais soumis à leur vote.

Alors tout ce bruit autour des élections, tous ces mensonges sur leurs conséquences ne sont pas gratuits : d'un côté de l'Atlantique comme de l'autre, les puissants de ce monde ont tout intérêt à perpétuer l'illusion.

Arlette LAGUILLER

Barre, Monory :

haro sur le pouvoir d'achat des travailleurs

Barre n'est pas candidat aux élections présidentielles. Mais ça ne l'empêche pas, lui aussi, de soigner son personnage et de perfectionner son rôle.

Son rôle, c'est de montrer qu'il n'est pas homme à hésiter... à réclamer que les travailleurs se serrent la ceinture. Pour la sienne, il faut le constater, il doit se heurter à de grosses difficultés.

Mais cela n'empêche pas Barre de montrer qu'il pourfend avec arrogance les salariés qui osent réclamer le maintien de leur pouvoir d'achat. C'est ainsi qu'il a déclaré le 4 novembre devant le Conseil économique et social qu'il y avait eu « *une reprise des augmentations excessives de rémunérations au deuxième trimestre 1980* ». Et d'ajouter : « *Le maintien du pouvoir d'achat est un objectif très ambitieux plus qu'une quasi certitude. Nul ne peut exclure que les circonstances internationales nous imposent d'y renoncer temporairement* ».

Barre n'est pas seul à jouer de cette musique-là et la variante sur l'air du pétrole est déjà une rengaine. Le ministre de l'Economie Monory nous l'a sifflotée pas plus tard que le 31 octobre lorsqu'il a déclaré : « *Il ne serait plus possible de garantir aux Français l'augmentation de leur pouvoir d'achat, voire le maintien de celui-ci, si un troisième choc pétrolier venait à se produire* ».

Voilà ce que ces gens-là osent déclarer. Alors que les profits des grosses entreprises ne cessent d'augmenter et qu'ils n'ont jamais été aussi élevés, c'est aux salariés, aux plus pauvres, qu'ils s'en prennent. Cela ne leur suffit pas que plus d'un million et demi de chômeurs pèsent sur le budget de l'ensemble des travailleurs, il leur faut encore s'en prendre aux salaires. Alors que, pendant ce temps, les riches, les bourgeois continuent à s'enrichir.

Car ils sont nombreux, ceux à qui la crise profite. A ceux-là, on ne refuse ni la liberté des prix, ni les cadeaux fiscaux, ni les subventions.

Et il faudrait que les travailleurs acceptent de nouveaux sacrifices ?

Ce qu'il faudrait plutôt, c'est une colère salutaire. Une colère qui fasse enfin payer aux riches les frais de la crise et l'incurie de leur propre système, et qui fasse ravaler du même coup les propos provocateurs des Barre et des Monory.

Louis GUILBERT

Suffit-il d'être ennemi du PCF pour être ami des immigrés ?

Un certain nombre de municipalités de la banlieue parisienne administrées par le PCF ont été amenées à demander la limitation de l'immigration dans leur commune. C'est le cas notamment à Ivry, à Aulnay-sous-Bois, à Gennevilliers, Levallois ou encore ailleurs. Ce qui n'est d'ailleurs pas nouveau car, à différentes reprises depuis plusieurs années maintenant, le problème avait été soulevé et le PCF réclamait qu'un seuil de l'immigration ne soit pas dépassé dans ces communes.

Ce qui est plus nouveau, par contre, c'est la campagne qui est aujourd'hui menée pour dénoncer le PCF comme un parti qui s'attaque aux immigrés. C'est le cas de façon violente et ouverte pour un journal comme **Libération** qui titre : **« Bientôt les ratonnades rouges ».** C'est le cas, plus insidieusement, du journal **Le Monde,** qui présente le pour et le contre d'une façon qui se veut neutre.

Si le PCF a aujourd'hui des problèmes avec les immigrés, ce n'est pourtant pas parce qu'il mène une politique contre eux. C'est au contraire parce qu'il est le parti qui, à la fête des municipalités, a justement fait le plus pour les immigrés. C'est parce que c'est dans les municipalités PCF qu'on a construit le plus de logements à bon marché, c'est dans les municipalités PCF qu'on a fait le plus pour l'accueil des immigrés et qu'on s'est le plus préoccupé de les intégrer à la vie de la commune. Et quand la droite, le Parti Socialiste, ou ceux qui roulent pour eux, viennent leur reprocher de vouloir limiter l'accroissement de la population immigrée dans certaines communes, on ne peut que dénoncer l'hypocrisie de ces gens-là.

Car eux, la ségrégation vis-à-vis des immigrés, c'est bien avant qu'ils l'ont faite. Il n'y a qu'à voir les pourcentages d'immigrés dans des communes voisines d'un même département. Les chiffres sont parlants. Evidemment, ce ne sont ni les municipalités UDF, ni celles du RPR, ni même les socialistes alliés ou pas aux radicaux, qui risquent de crouler sous les problèmes de ce genre.

Alors, bien sûr, le PCF ne pose pas le problème sur le meilleur terrain en se battant sur les quotas. Evidemment, sur ce terrain-là comme sur d'autres, il véhicule certains des préjugés de la classe ouvrière tout en les combattant par ailleurs. Evidemment, le PCF ne cherche de solution que dans le cadre de la bonne gestion et, comme dans tous les domaines, conserve ses préoccupations électoralistes.

Mais ceux qui mènent campagne contre lui aujourd'hui ne sont-ils pas animés eux aussi par des préoccupations électoralistes ?

N'est-ce pas parce qu'en tapant sur le PCF à ce sujet, ils commencent la campagne pour le PS ?

Bien sûr, le PCF n'offre pas de véritable solution à ce problème, mais les autres, en offrent-ils ?

En refusant de dénoncer l'attitude des municipalités de droite qui rejettent de fait les travailleurs immigrés, en réservant toutes leurs attaques au PCF qui cherche, lui, à mettre les municipalités de droite au pied du mur, n'adhèrent-ils pas implicitement à la solution des ghettos, ghettos pour les immigrés dans les banlieues ouvrières, ghettos dorés pour les bourgeois dans les beaux quartiers ?

Alors, ne nous laissons pas leurrer par la fausse indignation de ces gens-là. Ce qui les guide, ce n'est pas l'intérêt des immigrés, mais c'est l'anticommunisme.

Louis GUILBERT

DES FLICS CONTRE DU PETROLE

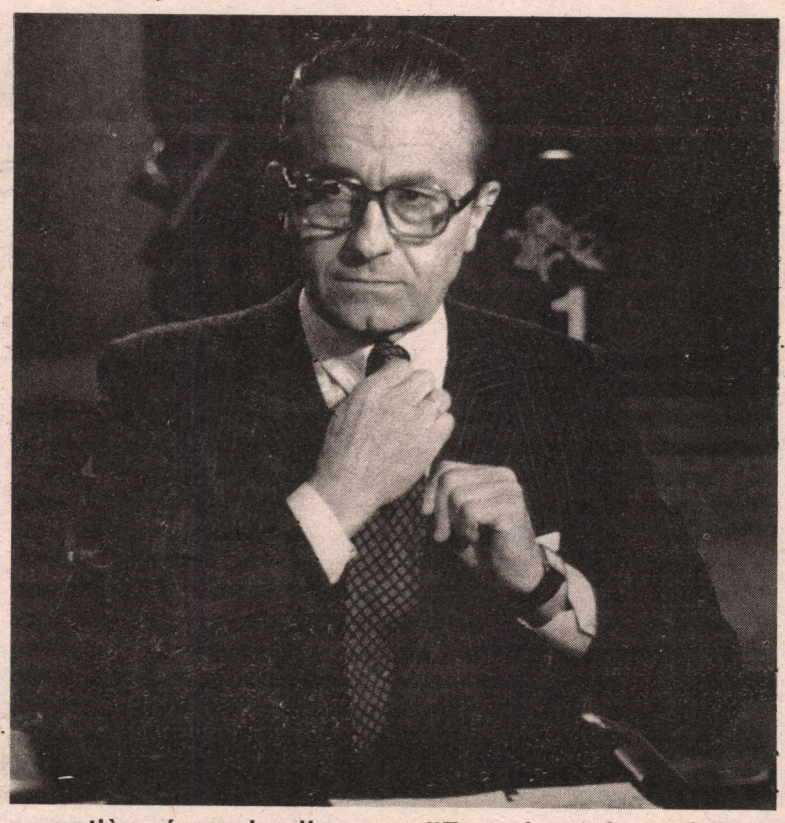

Bonnet, le ministre de l'Intérieur, revient d'une mission à l'extérieur, une visite de quatre jours en Arabie Séoudite. Accompagné du directeur général de la police, il est allé exporter son art à Djeddah, où il a signé un accord avec son homologue saoudien. Il paraîtrait que la France, à ce titre, « coopérerait » à la sécurité intérieure de l'Arabie Séoudite et lui fournirait par la même occasion du matériel technique, de même qu'elle mettrait sur pied une école de français à l'usage de la formation des utilisateurs futurs.

Ce type de coopération s'était déjà réalisé, il y a un an, lors de la prise de la Grande Mosquée de La Mecque par un commando, lorsque des « conseillers français » du Groupe d'intervention de la gendarmerie française (GIGN) avaient dirigé la reprise des lieux saints.

L'impérialisme français ne vend pas que des armements en tout genre. Il exporte aussi sa science en matière répressive. Il se veut le gendarme des dictatures les plus pourries, et à chaque occasion leur propose main-forte, avec comme espoir de pouvoir partager les profits de l'oppression de leurs peuples en échange. Ne doutons pas qu'en cas de mise en question du régime, les dirigeants de l'Etat français puissent éventuellement aller jusqu'à l'envoi de troupes, comme cela est déjà une habitude dans certains pays africains.

Pour maintenir les émirs du pétrole au pouvoir, l'impérialisme français répond présent.

L.G

Vive le nucléaire bien de chez nous

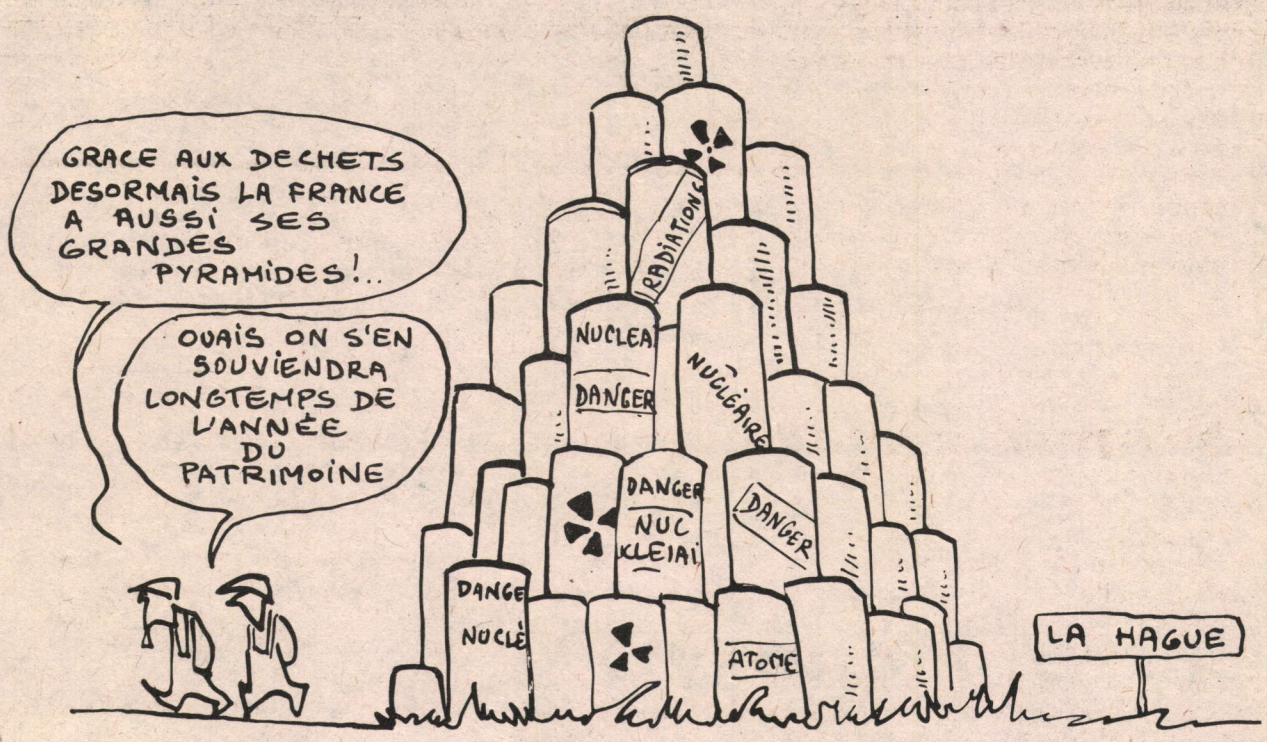

« L'énergie nucléaire, un atout pour la France », a déclaré Marchais la semaine dernière lors de sa visite de l'usine de retraitement des déchets nucléaires à La Hague, en Normandie.

Le centre de retraitement de La Hague se trouve en fait promu au rang de poubelle mondiale : il voit les fûts de déchets radio-actifs défiler, au point que l'on a même prévu la construction de trois nouvelles usines d'ici 1986. Pourtant, à l'heure actuelle, on ne sait toujours pas comment les résidus finaux de ces déchets vont se comporter à long terme après leur stockage. Pas plus qu'on ne sait comment les cœurs des centrales nucléaires pourraient se comporter en cas de séismes plus forts que ceux que les constructeurs avaient envisagés. Autrement dit, on ne sait pas si on n'est pas en train de préparer pour les générations futures une contamination irréversible.

Ça ne fait rien, le nucléaire en général, et l'usine de La Hague en particulier, trouvent en Marchais un farouche défenseur. **« La Hague, loin d'être une poubelle, constituera une formidable réserve énergétique pour les futurs surrégénérateurs ».** Et de déclarer que **« le PCF n'acceptera pas que se reproduisent à propos de la seconde génération de réacteurs nucléaires, les surrégénérateurs, des opérations du type de celles qui ont conduit à l'abandon de la filière française à la fin des années 1960 (...) pour permettre au trust américain Westinghouse de dominer le marché des réacteurs nucléaires de notre pays. »**

Que cela eût été mieux si Westinghouse avait été écarté au profit de la « filière française »... du baron Empain !

« Apôtres de la lampe à huile » — pour reprendre l'expression de Marchais —, ceux que le nucléaire inquiète ?

Il y a bien des façons d'être rétro. On peut l'être aussi façon Marchais, en prônant le nucléaire français au nom du très vieillot nationalisme, ou encore en faisant confiance, pour manier le nucléaire, à la tout aussi vieillotte société capitaliste.

Rétro pour rétro, à tout prendre, il est infiniment moins dangereux pour l'humanité de s'opposer au nucléaire, plutôt que d'en chanter les louanges alors que nous sommes en société capitaliste et que l'usage du nucléaire est régi par les mêmes sordides calculs de profits et de marchés que tout. Mais avec des risques à une tout autre échelle.

Odette DYLAN

Tuer français... ça change tout !

A Cherbourg, Georges Marchais a rappelé, le 30 octobre, la volonté de son parti d'agir **« pour un monde sans armes et sans guerres ».**

Comment y arriver ? Supprimer la production d'armements ? Vous n'y êtes pas ! Pour parvenir au désarmement, il faut d'abord que la France soit convenablement armée !

Et Georges Marchais de soutenir dans le même discours **« le principe d'une production nationale d'armements indépendante »** et d'expliquer qu' **« une force de dissuasion nucléaire, convenablement maintenue en état, est indispensable à la France »...**

Alors ? Armes ou pas armes ? **« Nous nous opposons à la volonté du gouvernement français de mettre au point — le premier dans le monde — la sinistre bombe à neutrons »,** explique encore Marchais un peu plus loin ; et du coup, tout s'éclaire : le PCF est pour un monde sans armes... sinistres.

On suppose donc que la bombe atomique n'est pas sinistre... Un joujou, quoi !

J.J.F.

Le projet Peyrefitte au Sénat :

Quelques retouches ne le rendent pas moins réactionnaire

Le projet Peyrefitte Sécurité et liberté est actuellement en discussion au Sénat. Lors du débat à l'Assemblée en juin dernier, il avait été accueilli par une volée de bois vert. Mais cela n'avait pas empêché les députés de la majorité de le voter, avec seulement quelques modifications de détail.

Ce projet reste donc essentiellement marqué par la volonté d'inscrire dans les textes, au niveau légal, une aggravation de la répression et des restrictions aux libertés.

On sait que la pratique policière n'avait pas attendu cette légalisation pour exercer son arbitraire.

Le projet Peyrefitte, en l'officialisant dans bien des cas, risque certes de ne rien arranger.

Ainsi le projet prévoit d'officialiser les contrôles d'identité dans la rue. En cas de défaut de papiers, on pourrait légalement faire l'objet d'une garde à vue au commissariat, d'une durée non précisée ! Actuellement, ce ne sont pas les membres du grand banditisme, mais les jeunes et surtout les immigrés qui sont arrêtés dans la rue sans motif, et bouclés dans les commissariats. Et le projet Peyrefitte met la police à l'abri de toute réclamation.

L'aggravation des peines encourues est également un des volets du projet. On veut fixer un minimum de peine, en-dessous duquel le juge ne pourra pas descendre.

Les syndicats protestent également à juste titre contre le fait que les délits dits de « violence », et plus particulièrement visés par le projet, englobent des faits qui pourraient être imputés à des travailleurs agissant dans le cadre de grèves ou de manifestations. C'est ainsi que sont classées comme délits de violence : la gêne apportée au fonctionnement des transports publics, la détérioration de biens, les menaces. Un patron, s'estimant menacé par une manifestation dans son bureau, pourrait ainsi faire appel à la justice. Mais toute grève avec occupation, toute action du genre de celles des travailleurs de chez Lip, pourrait être assimilée à la « détérioration de biens ».

En proposant cette loi, le gouvernement prétend assurer la sécurité des citoyens. En réalité, il donne un peu plus de moyens à son appareil de répression, dont le rôle est avant tout de protéger la sécurité des profits, pas celle des citoyens.

Par contre, sous le prétexte de la sécurité, le projet Peyrefitte empiète un peu plus sur les libertés individuelles. Oh certes, pas beaucoup plus peut-être que la police ne se le permettait dans sa pratique quotidienne ; mais incontestablement plus que ce que la loi autorisait jusqu'ici.

Et c'est bien hypocritement que le projet Peyrefitte a été baptisé Sécurité et liberté. *Il vient au contraire rappeler, s'il en était besoin, que l'Etat ne se soucie pas plus de l'une que de l'autre.*

Yvette BLONDIN

A bas la loi anti-casseurs !

Le maire de Saint-Chamond (Loire) vient d'être inculpé au nom de la loi anti-casseurs pour avoir tout simplement participé à une manifestation de travailleurs devant l'usine textile J.B. Martin, en décembre 1978.

L'usine, occupée depuis un an par les grévistes, aurait été investie dans la nuit par des vigiles de la Société Lyonnaise de Sécurité, dirigée par un ancien chef de la police judiciaire de Lyon.

Dès que la nouvelle se répandit, les travailleurs manifestèrent leur colère devant l'usine et une échauffourée s'ensuivit. La Société Lyonnaise de Sécurité a porté plainte pour détérioration de matériel et blessures. Et le maire de Saint-Chamond, qui avait rejoint la manifestation solennellement ceint de son écharpe, se voit aujourd'hui inculpé en tant qu' « instigateur » des dommages causés aux vigiles !

Voilà une illustration de plus de l'utilisation qui est faite de cette loi inique, qui permet de condamner une personne pour des actes qu'elle n'a pas commis.

Elle n'est que trop utilisée contre des syndicalistes, contre des grévistes ou de simples manifestants.

Aujourd'hui, c'est au tour du maire PS de Saint-Chamond d'être inculpé. Il est peu probable qu'il soit, lui, condamné aussi durement que les manifestants du 23 mars 1979 par exemple, qui ont fait plusieurs mois de prison en vertu de cette même loi anti-casseurs.

Il n'empêche que cette inculpation ne peut que soulever l'indignation.

D.C.

A vouloir trop bien faire...

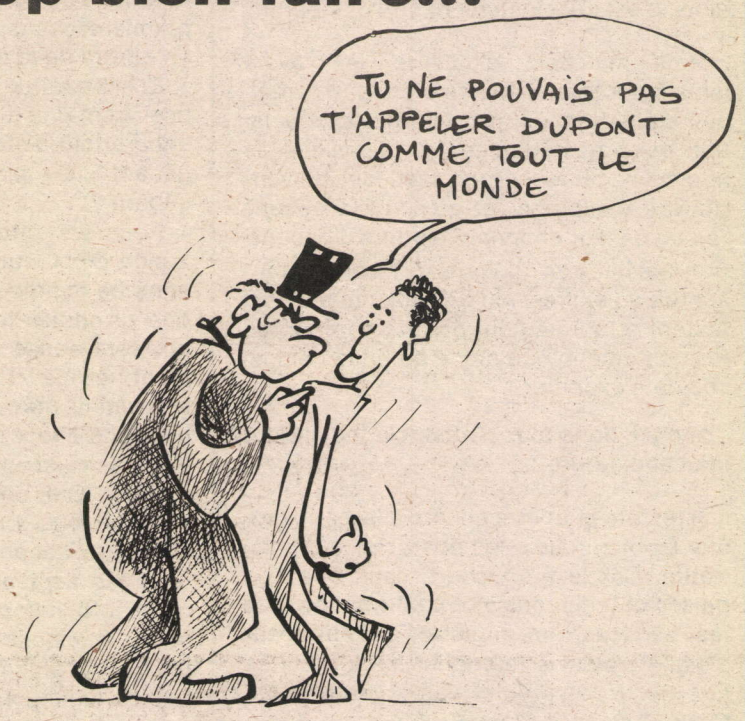

Youssef Sassi avait été expulsé vers la Tunisie en juin 1979, à la suite d'un arrêt d'expulsion signé par le ministre Bonnet. Quelques mois auparavant, le 29 décembre 1978, il avait été contrôlé par la police de la gare Saint-Charles de Marseille : gifles, injures, coups de poing, avec en prime une inculpation pour rébellion et outrage à agents. Comme la police en a l'habitude avec les étrangers, cette inculpation avait été suivie de son expulsion.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat vient d'accorder le sursis à l'exécution de l'arrêté d'expulsion, ce qui permet à l'intéressé de rentrer en France : la police, dans sa précipitation xénophobe, ne s'était tout simplement pas aperçu qu'il était... de nationalité française.

Il aura tout de même fallu à Youssef Sassi entamer une action en justice et plus d'un an de procédure pour obtenir gain de cause !

N'émet pas qui veut !

Les importations d'émetteurs-récepteurs de radio, dits « Citizen-Band » (les CB), sont bloquées aux frontières depuis plusieurs jours, en vertu d'un arrêté provisoire des douanes.

La petite guerre du gouvernement contre les cibistes continue donc. En effet, aux yeux de autorités, si la possession des CB est tolérée, leur utilisation est interdite, les PTT ayant le monopole de la diffusion sur le territoire. On estime pourtant à 100.000 ou 150.000 le nombre des « cibistes » en France. Après avoir essayé de faire marcher les tribunaux contre les utilisateurs illégaux des CB et, dans certains cas, fait confisquer leur matériel, le gouvernement essaie, semble-t-il, maintenant de couper le virus d'une autre manière.

A moins que cette mesure provisoire ne soit destinée qu'à gagner du temps, en vue d'une légalisation prochaine des CB — légalisation probablement très restrictive, puisqu'il est question de limiter la puissance des CB à 0,5 watts (au lieu des 4 watts généralement autorisés dans les autres pays), avec un nombre de canaux plus limités.

Une légalisation à ces conditions aurait, entre autres, l'avantage de rendre caduque toute une partie du matériel existant et permettrait peut-être à des fabricants français de se lancer sur ce marché qui s'annonce prometteur.

Le blocage des CB étrangères par le gouvernement servirait-il à faire place nette pour Thomson et autres fabricants français ?

Bertrand GORDES

Les cibistes, réunis le 14 septembre dernier au Mans.

Grève de la faim à Amiens

Des étudiants marocains font la grève de la faim depuis le lundi 20 octobre sur le campus universitaire d'Amiens, pour obtenir l'inscription de vingt de leurs camarades étrangers à l'université. Bien que ces derniers remplissent les conditions pour être inscrits, cette inscription leur est refusée par le recteur, qui a répondu à une délégation : **« Ils doivent rentrer chez eux ou demander à leur ambassade de les rapatrier ».** Attitude s'inscrivant dans le cadre de la politique du gouvernement, qui vise à réduire le nombre d'étudiants étrangers en France.

Sur six étudiants qui avaient commencé la grève de la faim, trois ont dû abandonner sur avis médical. Mais leur détermination demeure, car de nombreux étudiants leur ont manifesté leur soutien et ont décidé d'envoyer une délégation auprès d'Imbert, directeur des enseignements supérieurs au ministère des Universités, afin d'exiger l'inscription des vingt étudiants étrangers.

Arlette Laguiller confirme sa candidature

Notre camarade Arlette Laguiller a tenu une conférence de presse, le jeudi 6 novembre au Palais de la Mutualité à Paris. Voici le texte de sa déclaration de presse :

Aujourd'hui, je vous confirme d'abord que je serai bien candidate en avril prochain. Le petit obstacle qu'il me fallait franchir avant de pouvoir donner cette confirmation est maintenant levé : cinq cents élus, essentiellement maires ou conseillers généraux, m'ont promis de parrainer ma candidature.

Ces cinq cents élus sont loin de partager, tous, mes idées politiques. Certains le font, bien sûr. D'autres en sont au contraire éloignés.

Pourtant, il y a tout de même des centaines d'élus locaux dans le pays qui pensent que le jeu normal de la démocratie doit permettre à tous les courants de se présenter devant les électeurs, y compris les courants minoritaires, y compris les courants qui sont loin de leurs propres options politiques. Mais si le mot a un sens, c'est cela justement être démocrate.

Pour ma part, d'ailleurs, je n'avais jamais douté qu'il existe bien des centaines d'élus locaux, proches de la population, qui considèrent qu'il n'y a pas que les hommes politiques en place qui doivent pouvoir s'exprimer et qu'il n'y a aucune raison de leur donner une prime d'occupation des lieux en quelque sorte, en limitant le droit à l'expression de ceux qui les contestent et qui ne sont peut-être minoritaires, justement, que parce qu'on les empêche de s'exprimer.

Il n'y a donc plus d'obstacle législatif à ma candidature.

Il restera peut-être encore à lever au dernier moment quelques obstacles administratifs. Car le bruit court, sans que l'on puisse obtenir complète confirmation, que les services du ministre de l'Intérieur s'ingénieraient à multiplier les difficultés lors du dépôt officiel des signatures au Conseil Constitutionnel. On a su, il y a quelque temps, que M. Bonnet avait envoyé une circulaire à ce propos à tous les préfets. Maintenant, on nous assure que cette circulaire est caduque. Mais on attend toujours de connaître les dispositions décidées.

Ainsi l'élu qui voudra signer pour un candidat devrait réclamer un formulaire spécial à la préfecture, alors que lors des élections précédentes sa signature sur papier libre suffisait parfaitement sans qu'ait jamais surgi le moindre problème. Quelle fraude pourrait-il y avoir d'ailleurs, puisque les noms des parrains seront même publiés au Journal officiel ? Il devrait même peut-être se déplacer en personne à la préfecture pour retirer ledit formulaire. Il n'y aurait que quelques jours entre le moment où il serait admis à faire cette demande et la date à laquelle il devra faire parvenir sa signature au Conseil Constitutionnel. Il paraîtrait même qu'un conseiller général ou un député devrait faire viser au préalable sa signature par le président du Conseil général ou celui de l'Assemblée nationale.

Est-ce là le règlement d'une bureaucratie tatillonne et courtelinesque qui est une des riches traditions de l'Etat en France ? Ou bien d'un ministre de l'Intérieur qui, contre l'esprit et même la lettre de la loi, veut encore multiplier les entraves pour la remise des candidatures ?

Mais de toute façon, à moins que M. Bonnet oblige les élus à retirer les formulaires à minuit moins le quart pour les rendre à minuit un quart le jour de l'enregistrement des candidatures, car son délire a l'air sans limites, je serai candidate lors des élections présidentielles de 1981.

Pourquoi cette seconde candidature d'Arlette Laguiller sept ans après celle de 1974 ?

Aujourd'hui, il y aurait, nous dit-on, pléthore de candidats. Certains commentateurs politiques en ont compté plus d'une trentaine... et en général ça a été pour le déplorer. Ce sont les mêmes qui condamnent pourtant généralement les régimes qui n'organisent pas d'élections libres. Mais ces gens qui critiquent, à juste titre, le régime du parti unique, se révèlent à la première occasion partisans du partage en quatre de la vie politique.

Et en quoi le fait qu'il pourrait y avoir une trentaine de candidats, ce qui est encore loin d'être assuré d'ailleurs, est-il gênant ? Ou plutôt pour qui cela est-il gênant ?

Pour les citoyens électeurs ? Allons donc ! C'est leur droit, c'est même le seul dans ce régime de la Cinquième République, de choisir tous les quatre ou sept ans qui sera censé les représenter au Parlement ou à la présidence. Pourquoi seraient-ils mécontents parce qu'il y aurait un grand choix ?

Mais c'est peut-être gênant pour le régime ! Oui, peut-être, mais là c'est une autre histoire. Qu'est-ce que ce régime qui peut être déconsidéré parce qu'une fois tous les sept ans s'expriment publiquement, officiellement, devant le pays tout entier, quelques courants, quelques hommes ou quelques femmes, qui ne le font pas en temps ordinaire ?

Pour le moment d'ailleurs, nous ne connaissons même pas encore les candidats de ces quatre grands partis à qui certains voudraient réserver le privilège de se présenter à l'élection présidentielle. Un seul, le Parti Communiste, l'a désigné en la personne de Georges Marchais. Ainsi, certains décident qui sont les seuls candidats sérieux avant même de savoir qui sont les candidats.

Oh, bien sûr, le suspense n'en est pas vraiment un. Tout le monde sait que Giscard d'Estaing sera à nouveau candidat. Les mêmes commentateurs affirment même qu'il est assuré de sa réélection. Si c'est vrai, c'est que nous vivons dans un système où on connaît l'élu avant de connaître les candidats.

On sait aussi que Chirac brûle de l'être et que s'il hésite à se déclarer, c'est uniquement parce qu'il n'est pas assuré de faire un bon score électoral, c'est-à-dire qu'il a peur, finalement, du jugement des électeurs.

Mais ces politiciens de droite qui vont se présenter à nos suffrages, qu'ont-ils à nous proposer ? Quel est le bilan de ces sept années de présidence, bilan qui n'est pas seulement celui de Giscard d'Estaing lui-même, mais aussi celui du ou des candidats du RPR, que ce soit Chirac, Debré ou Marie-France Garaud, puisque le RPR a régulièrement soutenu, quand il le fallait, et le président et le gouvernement depuis sept ans.

Une inflation de plus en plus forte, malgré la présence à la tête du gouvernement, depuis cinq ans, de l'économiste sinon le plus brillant du pays, du moins le plus gourmand, car on n'a rien sans rien. Un chômage qui n'a cessé d'augmenter jusqu'à atteindre un million cinq cent mille hommes et femmes officiellement aujourd'hui. Une baisse sensible du niveau de vie pour la plupart des salariés, un endettement croissant pour beaucoup de paysans, afin de développer une production qu'ensuite ils n'arrivent pas à vendre. Des difficultés pour nombre de commerçants ou d'artisans qui voient peut-être leurs revenus se maintenir encore du fait de la liberté des prix, mais qui verront demain leur situation péricliter du fait de la restriction du pouvoir d'achat des masses.

Oh, certes, ce n'est pas la crise pour tout le monde. Les plus importantes sociétés du pays ont vu leurs bénéfices augmenter. Les grands trusts prospèrent. Car c'est à eux que vont les subventions et les crédits du gouvernement, et c'est pour eux que Giscard voyage.

Alors, Giscard, Chirac ou Debré, ces hommes de droite, peuvent être les candidats des riches qui se sont encore enrichis sous leur règne. Ils peuvent prétendre aux suffrages des bourgeois. Ils y ont droit. Mais ce sont les ennemis des travailleurs.

A gauche non plus, on ne connaît pas encore le candidat du Parti Socialiste, bien que le choix, tout le monde le sait aussi, soit restreint à Mitterrand ou Rocard.

Il y a vingt-trois ans maintenant que Mitterrand a été écarté du gouvernement. Mais quand Mitterrand était ministre, la classe ouvrière devait déjà subir les méfaits d'une inflation galopante et les jeunes travailleurs devaient partir faire la guerre au peuple algérien. Ce passé, qu'il n'a jamais renié, augure mal de l'avenir.

Mitterrand a toujours été un homme de droite, même à la tête du Parti Socialiste, même allié privilégié du Parti Communiste. Mais Rocard, lui, a réussi, en quelques années à peine, à passer d'une position affichée d'extrême-gauche à une position encore plus à droite que celle de Mitterrand lui-même.

Que le Parti Socialiste choisisse l'un ou l'autre, son candidat ne sera pas le représentant des travailleurs.

Certes, il y a aussi le candidat Georges Marchais. Le Parti Communiste et son candidat dénoncent aujourd'hui les compromissions passées ou à venir du Parti Socialiste et de Mitterrand. Le Parti Communiste et Georges Marchais disent aujourd'hui que les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes pour changer leur sort. Ils appellent les travailleurs à la lutte dans les usines, dans la rue, même, et à ne pas compter sur les élections pour défendre leurs conditions de vie et leurs droits.

Mais comment les travailleurs pourraient-ils compter vraiment sur le Parti Communiste et Georges Marchais ?

On ne défend pas les intérêts des travailleurs quand on approuve, comme Marchais, le régime de Brejnev, l'asile psychiatrique pour les opposants et la négation de tous les droits pour les travailleurs russes. Quand on approuve, comme Marchais, l'occupation d'un petit pays par une superpuissance, de l'Afghanistan par les troupes russes. Quand on est solidaire non pas de la classe ouvrière polonaise en révolte, mais des gouvernements polonais et russe qui essaient de la briser.

Marchais critique Mitterrand aujourd'hui. Il l'approuvait entièrement il y a quelque temps. Alors, quand Marchais dit-il ce qu'il pense ? Et les intérêts des travailleurs sont-ils défendus par quelqu'un qui dit noir un jour et blanc le lendemain ?

Tous ces politiciens ne représentent pas les intérêts des travailleurs. C'est évident pour ceux qui sont leurs ennemis déclarés et ouverts, comme Giscard, Chirac ou Debré. Mais c'est vrai aussi de ceux qui se disent leurs amis, comme Mitterrand, Rocard ou Marchais.

Alors, si je me présente à cette élection, c'est pour que, dans cette campagne électorale, certaines options politiques soient défendues qu'aucun de ces politiciens, de droite comme de gauche, ne défendra.

Le système capitaliste est à nouveau en crise, une crise qu'aucun politicien, qu'aucun économiste ne peut résoudre, une crise qui risque de s'aggraver bien plus demain. Ce système nous vaut aujourd'hui le chômage, l'inflation, la misère déjà pour certains. Il peut nous amener demain à un régime fasciste, voire à la troisième guerre mondiale car ce ne serait pas la première fois que la société capitaliste en crise précipite le monde dans l'apocalypse pour tenter de se survivre.

Pour empêcher cela, il n'y a pas d'autre solution qu'un changement complet de société, il n'y a pas d'autre solution que la révolution sociale.

Face à tous ceux qui nous endorment en essayant de nous persuader quand même que tout va pour le mieux dans le moins pire des mondes possibles, face à tous ceux qui nous bercent d'illusions en nous proposant de rafistoler le système, seuls les révolutionnaires disent clairement que la seule issue raisonnable, c'est de mettre fin à ce système pour le remplacer par un autre plus humain, plus juste, plus respectueux des hommes et des femmes comme de la planète qui les porte.

Aujourd'hui, la majeure partie des travailleurs eux-mêmes n'est pas persuadée que la voie révolutionnaire est à la fois la seule et la plus sûre pour leur garantir un avenir qui ne soit pas celui de la crise et de la catastrophe. Mais demain, face à l'aggravation de la crise, ils seront inévitablement placés devant des situations où s'imposeront des choix.

Ce sont ces choix que les révolutionnaires défendent aujourd'hui pour qu'ils soient présents demain.

Et je les défendrai dans cette campagne électorale. D'abord pour permettre à tous ceux qui sont d'ores et déjà conscients qu'aucun des candidats des grands partis, de droite et de gauche, ne représente les intérêts des travailleurs, de le dire et de l'exprimer par leur vote. Ensuite, pour que tous les travailleurs puissent se souvenir, demain, lorsque la crise frappera directement, qu'il existe une autre voie que celle proposée par la gauche réformiste et complice de la bourgeoisie.

Poser un tel jalon, voilà pourquoi je serai candidate aux élections présidentielles d'avril prochain. •

Parmi les questions posées, une portait sur l'Union de la gauche et sur l'unité PC-PS. Une autre portait sur une éventuelle candidature commune avec la LCR.

Par ailleurs, notre camarade a tenu à faire une déclaration sur le projet de loi « Sécurité et Liberté » et les mesures demandées par le président de la République dans le domaine de la défense civile contre « l'ennemi intérieur », et où le gouvernement montre qu'il supprime toute distinction entre l'état de guerre et l'état de paix par l'intervention de l'armée dans le domaine civil. Ces notions sont remplacées par la formule passe-partout de « situation de crise ».

Enfin, après le conférence de presse, on a demandé en aparté à notre camarade ce qu'elle pensait de la candidature Coluche.

L'unité PC-PS

Je considère qu'aujourd'hui, militer pour l'Union de la gauche, c'est militer pour le Parti Socialiste contre le Parti Communiste.

Et je ne crois pas que les intérêts des travailleurs coïncident avec les intérêts de la politique des dirigeants du PS. L'Union de la gauche était un accord entre les partis de gauche pour accéder au gouvernement et y relayer la droite dans une période de crise afin de faire accepter aux travailleurs les mêmes restrictions que les hommes de droite, mais d'une autre façon.

Mais le Parti Communiste a finalement estimé, à juste titre, qu'il n'y aurait pas trouvé son compte. S'il a pris l'initiative de rompre l'Union de la gauche, c'est certes pour défendre ses intérêts de parti, et pas ceux des travailleurs. Mais nous ne pensons pas que le rôle des révolutionnaires est de prêcher la réconciliation pour un pacte gouvernemental qui ne pourrait se réaliser que sur le dos de la classe ouvrière.

Et maintenant, supposez qu'au second tour, ce soit Marchais qui reste en lice. Nous verrions alors si les partisans de l'unité PC-PS aujourd'hui le resteraient. Je ne parle pas, bien sûr, de la LCR. J'espère qu'alors, elle resterait ferme sur son axe de campagne. Mais je parle pour tous les autres qui, au nom de l'unité, mènent en fait campagne pour le Parti Socialiste de Rocard ou de Mitterrand, au choix !

Pourquoi pas une candidature commune avec la LCR ?

Dans ces élections présidentielles, Alain Krivine va faire une campagne que l'on ne comprend pas. Il va faire campagne pour que la gauche s'unisse... comme si la politique du PCF et du PS était moins néfaste quand ils sont unis — comme c'était le cas avant 1978 — que quand ils sont divisés ! Comme s'il fallait ressusciter les illusions que bien des travailleurs pouvaient avoir avant 1978 sur cette unité, illusions qu'ils ont bien été obligés de perdre depuis. C'est une campagne « rétro » que veut faire la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Alors, nous pouvons envisager de faire bien des choses en commun avec la Ligue Communiste Révolutionnaire, mais certainement pas de nous présenter ensemble aux élections pour faire cette campagne-là.

Bien entendu, c'est l'affaire de la LCR qu'elle veuille mener une telle campagne. Et puisqu'elle a des choses à dire qui sont différentes de ce que nous avons à dire, il est logique qu'il y ait deux candidatures, et cela ne peut pas nous gêner, au contraire. Nous pourrons ainsi mesurer, une fois de plus, notre crédit respectif.

Les projets du gouvernement en matière de sécurité

On présente ces projets comme destinés à garantir la liberté et la sécurité des citoyens. En fait, ils sont destinés à garantir un peu plus la liberté des affairistes et à garantir une plus grande sécurité au capital.

Quant à protéger les citoyens, les braves gens, c'est une tout autre affaire !

On parle de donner plus de moyens à la police, de la rendre plus mobile. Mais une police plus mobile, ce serait quoi, sinon une police encore moins là quand on a besoin d'elle pour se protéger, mais par contre, toujours là quand il s'agit de s'en prendre aux travailleurs, aux petites gens qui manifestent ou se défendent contre les riches et les puissants ? Une police plus indépendante de la population et plus dépendante du pouvoir.

Tous ces projets ont en fait pour but de donner au patronat et au gouvernement, dans cette période de crise, un peu plus de moyens pour faire taire les mécontents.

Qui est l'ennemi intérieur dont parle le chef de l'Etat, qui vient de faire réviser les textes sur la défense civile, sinon justement les travailleurs, les petites gens quand ils en auront assez d'être toujours victimes et ne voudront plus se laisser faire ? L'ennemi intérieur dont se méfie le président, ce sont les centaines de milliers de chômeurs, de jeunes sans perspectives qui, demain, peuvent vouloir dire non à la crise et s'en prendre aux vrais responsables.

Eh bien, c'est de tous ceux-là que je me veux la représentante. Et oui, je revendique de faire partie de cet ennemi intérieur, de la subversion que craint tant le gouvernement. Ma place est aux côtés de tous ceux qui, pour balayer cette société, auront besoin de recourir eux aussi à la force.

C'est avec tous ceux que Giscard ou Peyrefitte désignent comme « l'ennemi intérieur » potentiel que se construira une autre société. Oui, je suis pour la subversion des pauvres contre les riches.

Et si le gouvernement s'en préoccupe tant, cela ne peut que m'encourager.

La candidature de Coluche

Je ne serais absolument pas gênée si Coluche se présentait. Sa compagnie sur les écrans de la campagne électorale ne me paraît pas plus mauvaise que celle de certains autres avec lesquels je vais me trouver. Au contraire, si je puis dire.

Coluche est franc, sincère. Il fait rire et il est probablement honnête. Les autres ne font rire personne... et je m'arrêterai là.

Oh, bien sûr, si Coluche se présente, cela peut ridiculiser toute l'élection présidentielle, et par-dessus le marché, les hommes politiques qui tiennent le haut du pavé, et la fonction présidentielle elle-même. Mais ce n'est pas moi qui m'en plaindrais. Cette parodie de démocratie n'existe que parce qu'ils veulent faire croire aux masses qu'elles peuvent décider de leur sort par le suffrage universel, alors qu'en fait, leur sort se décide dans les conseils d'administration des banques, dans les étages élevés de l'administration et de l'appareil d'Etat.

Alors, si Coluche ridiculise cette élection et les institutions, si la satire peut faire mieux que ce que je peux faire, je dirai simplement : bravo Coluche !

L'affaire Poniatowski enterrée

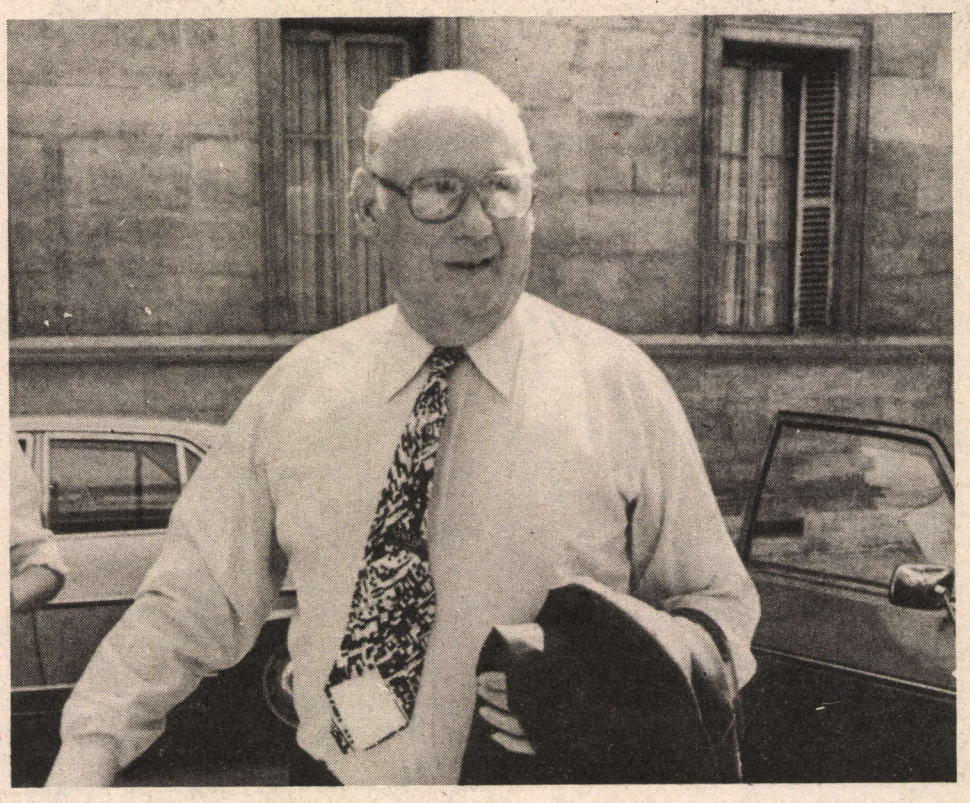

C'est à l'initiative du groupe RPR que, finalement, la commission parlementaire chargée d'examiner la demande de mise en accusation de Poniatowski devant la Haute cour de justice a décidé d'interrompre ses investigations. Le rapporteur, un député UDF, doit déposer d'ici la fin du mois ses conclusions. Non que l'affaire soit tirée au clair. Au contraire, les députés de l'opposition membres de cette commission ne s'estiment en rien satisfaits par l'enquête et souhaiteraient l'audition d'autres témoins. Qu'importe, puisque la majorité s'est réconciliée sur cette affaire, un point final va être mis à l'enquête.

La commission d'enquête ne dira pas si le très giscardien prince Poniatowski était ou non averti en tant que ministre de l'Intérieur des menaces qui pesaient sur la vie de son ami et collègue le prince de Broglie. Elle ne précisa pas non plus s'il est vrai qu'il n'a rien fait pour empêcher ce meurtre.

Les parlementaires de la droite qui sont les amis politiques de Poniatowski ne semblent pas très désireux d'en savoir davantage sur cette sombre affaire. De Broglie, l'un des leurs, est mort victime de ses mauvaises fréquentations. Telle est la version officielle. Et il n'est pas question de vérifier plus avant si l'erreur de de Broglie fut d'avoir entretenu des liaisons dangereuses avec le milieu, ou s'il n'est pas mort plutôt victime de la confiance peut-être exagérée qu'il portait à son ami Poniatowski et à sa police pour assurer sa protection.

Les parlementaires du RPR sont finalement tombés d'accord avec ceux de l'UDF pour estimer qu'il était temps de refermer le cercueil.

Simple geste de solidarité politique entre membres de la majorité ? A moins qu'à la veille d'une campagne présidentielle, la peur d'être atteint, tout autant au RPR qu'au parti de Giscard, par les éclaboussures d'un scandale ait finalement emporté leur décision.

C.B.

Chère eau

L'eau se vend bien et les profits des compagnies des eaux se portent pas mal aussi, merci : ils ont triplé en cinq ans.

Pas étonnant. Selon *Que choisir,* chaque fois qu'un consommateur sur huit ouvre le robinet, il est volé. C'est en épluchant des centaines de factures qu'elle en est arrivée à cette conclusion et a découvert par la même occasion que si, à Roanne, le m³ d'eau est facturé à 0,43 F, il coûte 7,75 F à Noirmoutier.

Les compagnies des eaux ont peut-être réussi jusqu'à maintenant à noyer le poisson avec des factures incontrôlables, mais l'eau a coulé sous les ponts depuis le boycott du veau. A quand la goutte d'eau qui fera déborder le vase ?

Nouveau procès contre des autonomistes bretons

La cour de sûreté de l'Etat ne chôme pas. En tout cas lorsqu'il s'agit de juger des militants autonomistes. Mercredi 5 novembre, c'est le procès d'une nouvelle fournée de dix prévenus, accusés d'appartenir au FLB, qui a commencé.

Ils s'en étaient pris, entre 1976 et 1979, à la construction d'un camp militaire près de Châteaulin (Finistère). L'un des autonomistes, militant CFDT, âgé de 22 ans, avait été tué en septembre 1976 par la bombe qu'il s'apprêtait à déposer. C'est la seule mort d'homme que ces actions aient d'ailleurs provoquée. Comme pour les précédents attentats commis par les autonomistes bretons, les autorités n'ont à se mettre sous la dent que des dégâts matériels.

On a vu lors des précédents verdicts que cela n'empêchait pas la cour de sûreté de l'Etat d'infliger des peines très lourdes aux accusés. Et puisqu'elle semble avoir adopté une attitude systématique dans ces affaires, il est à craindre qu'il n'en aille de même pour les inculpés du « réseau du Sud-Finistère ».

On peut s'interroger sur les raisons de cet acharnement répressif contre les militants autonomistes dans le contexte actuel. Quoi qu'il en soit, il est révoltant.

« Le défi mondial » ou comment J.J. Servan-Schreiber rappelle son existence

Le Défi mondial a déjà fait beaucoup parler de lui. D'une part avec la publicité que les grosses ressources financières de JJSS ont permis de lui faire, mais surtout avec la révélation du journal *Le Monde* selon lequel tout le passage sur le Brésil dans le livre avait été mot pour mot reproduit du livre *Le sucre et la faim* de Linhart, sans le citer expressément.

Depuis, JJSS s'est expliqué et a accusé bien entendu un de ses collaborateurs de cette regrettable erreur ! Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que cela augure mal de la véracité de l'ensemble des chiffres, commentaires et faits cités dans son livre.

Ce livre n'est d'ailleurs qu'un pot-pourri des idées à la mode qui traînent sur la crise, sur l'approvisionnement en pétrole, sur l'informatique...

Il y a le conte bleu des pays de l'OPEP, maîtres de leur sort, indépendants économiquement et décidant librement du prix du pétrole et organisant leur propre industrialisation... tout cela grâce à leur désir d'information.

Il y a le miracle de l'informatique qui, grâce à la miniaturisation et à la petite pastille de silicium, deviendra l'instrument de l'avenir et explique d'ores et déjà les succès économiques du Japon ! Le Japon et ses succès commerciaux de ces dernières années n'auraient pas pour cause une militarisation du travail et des bas salaires, mais une politique intelligente des chefs d'entreprise japonais qui pratiquent... l'information. Au Japon, comme il y a l'intelligence et l'information au pouvoir, cela marche.

En gros, pour JJSS, c'est tout simple. Les pays qui se sont informés de ce qui se passait dans le monde... se sont développés.

Il décrit la situation catastrophique des pays du Tiers Monde producteurs de matières premières : c'est pour dire que ce qui leur manque pour se développer, ce sont... les informations.

Et dans nos pays développés, si nous n'arrivons pas à nous sortir de la crise, c'est encore une fois parce que nos gouvernements sont mal informés. Heureusement qu'il y a maintenant le livre de JJSS. D'ailleurs, toute la première partie du livre est ainsi faite que l'on a l'impression que tous les grands dirigeants du monde se sont personnellement confiés à JJSS pour lui exposer leurs problèmes...

Quelques observations exactes — sur l'appauvrissement croissant des pays du Tiers Monde, par exemple — parviennent à trouver une place dans cette indigence. Et tout cela est par ailleurs présenté et mis en valeur avec une aisance certaine. Mais il n'en reste pas moins que davantage qu'à proposer des solutions au monde, JJSS cherche à rappeler son existence et à se faire valoir.

Yves MORINIER

La Jamaïque sous la surveillance américaine

Les élections générales qui ont eu lieu en Jamaïque le lundi 30 octobre ont donné une écrasante majorité au Jamaïcan Labour Party (JLP) d'Edward Seaga, parti conservateur et ouvertement pro-américain, dans l'opposition depuis 1972. Ainsi, Seaga remplace-t-il à la tête du gouvernement jamaïcain Michael Manley, dirigeant du People National Party (PNP), considéré comme nationaliste progressiste, de gauche, et qualifié même parfois de socialiste.

C'est parce qu'il refusait de se plier davantage aux exigences du Fonds Monétaire International (organisme bancaire chapeauté par les Etats-Unis), que le gouvernement Manley a été amené à provoquer des élections anticipées. Les conditions imposées par le FMI avant tout nouveau prêt impliquaient une dévaluation de 40 %, le blocage des salaires, l'arrêt de toute mesure sociale. C'est pourquoi le gouvernement Manley, devant le mécontentement grandissant de la population, renonçait en mars dernier à tout nouveau prêt.

C'est dans un contexte de crise économique et politique particulièrement profonde, crise à laquelle le gouvernement Manley était justement bien incapable d'apporter l'ombre d'une solution, que ces élections se sont déroulées.

La Jamaïque, petite île des Antilles située au sud de Cuba et peuplée de deux millions d'habitants, n'est pourtant pas dépourvue de ressources. En particulier, elle se situait, en 1979, au deuxième rang mondial pour la production de bauxite, minerai d'aluminium. Mais ce sont essentiellement les grandes firmes capitalistes multinationales, et en particulier américaines, qui bénéficient de cette richesse et font d'énormes profits en transformant le minerai en aluminium. En échange de sa bauxite, dont le prix n'augmente que lentement, la Jamaïque doit acheter aux pays industriels tous les biens dont elle a besoin pour vivre — et en particulier, près de 80 % de ses produits alimentaires —, biens dont les prix, eux, ne cessent de croître. L'île est ainsi contrainte de s'endetter toujours plus auprès des organismes internationaux, et en particulier auprès du FMI.

Manley avait bien tenté quelques timides mesures visant à donner au pays un peu plus de prise sur ses propres richesses, par un contrôle des échanges et une taxe à la production, en particulier. Ces tentatives devaient se heurter immédiatement à l'hostilité des capitalistes, des multinationales, des hommes d'affaires américains, tandis qu'un semblant de début de réforme agraire faisait se dresser contre le gouvernement Manley tous les grands propriétaires fonciers de l'île.

Ce sont d'ailleurs ces quelques mesures, de même que la recherche de prêts auprès de Cuba et de l'Algérie, qui ont donné au gouvernement Manley l'image d'un gouvernement « progressiste », sinon « socialiste ». Pourtant, Manley, tout autant que son successeur d'aujourd'hui, Seaga, est un homme de la bourgeoisie jamaïcaine, plus nationaliste peut-être, plus hostile aux Etats-Unis aussi, mais qui ne représente pas les intérêts des travailleurs et de la population laborieuse de la Jamaïque. A aucun moment, il n'a recherché à mobiliser la population contre les industriels et les propriétaires fonciers.

La campagne électorale qui vient d'avoir lieu s'est déroulée dans un contexte de violence inouïe, caractérisé par l'affrontement des gangs armés des partis de Seaga et de Manley. Ces affrontements, d'ailleurs plus ou moins permanents, auraient même fait 700 morts depuis de début de l'année. Aujourd'hui, le remplacement de Manley par Seaga à la tête du gouvernement se traduira probablement par une mainmise plus étroite encore des multinationales et des Etats-Unis sur le Jamaïque. Et l'exploitation forcenée de la population se poursuivra, à moins que les travailleurs, les pauvres de la Jamaïque, ne comptant que sur eux-mêmes, ne se tournent contre leurs exploiteurs, aussi bien les impérialistes que les bourgeois jamaïcains.

Gil LANNOU

Corée du Sud

Kim Dae Jung condamné à mort

En Corée du Sud, après une parodie de procès, la cour d'appel militaire vient de confirmer la condamnation à mort prononcée le 17 septembre dernier contre Kim Dae Jung, le principal dirigeant de l'opposition.

Opposant de longue date, il est donc menacé de la pendaison. A moins que la cour suprême ou que le général Chon ne reviennent sur le verdict. Mais il y a peu d'illusions à se faire quand on voit dans quelles conditions se sont déroulés les procès : dossiers d'accusation s'appuyant sur des faux, aveux arrachés et dictés sous la torture, etc. D'autant que les militaires actuellement au pouvoir, arrivés après le massacre, en mai dernier, des révoltés du Kangju, ne reculeront pas devant un assassinat légal.

Quel crime a donc commis Kim Dae Jung ? Pour la dictature militaire, il aurait conspiré contre l'Etat et fomenté l'insurrection, alors qu'au moment du soulèvement, il était une fois de plus et depuis plusieurs jours en prison. En fait, il a juste approuvé des revendications comme la

Une manifestation de soutien à Kim Dae Jung.

levée de la loi martiale, mises en avant par les étudiants et soutenues par la population lors des émeutes de mai dernier. En réalité, le seul crime de Kim Dae Jung est d'être le représentant de l'opposition libérale face au pouvoir des militaires, alors que depuis leur arrivée au pouvoir, ceux-ci ont décidé de faire disparaître toute opposition, fût-elle très modérée comme celle incarnée par Kim Dae Jung.

Tout cela dans l'un des pays les plus directement contrôlés par l'impérialisme américain, où les troupes américaines sont omniprésentes, où pas grand-chose ne peut se faire sans leur accord, ou du moins rien contre leur volonté explicite.

Ils ont tout de même une sacrée dose d'hypocrisie, ces dirigeants américains, lorsqu'ils font mine de s'indigner des infamies des bureaucrates contre les dissidents dans les pays de l'Est. Comme en ont d'ailleurs nos propres dirigeants, puisqu'après un communiqué de protestation, le ministre du Commerce extérieur s'apprête tout de même à aller serrer la main des représentants de la dictature de Séoul. Business oblige : on compte leur bazarder quelques centrales nucléaires...

Roger MEYNIER

Gambie

Senghor vole au secours de son collègue

Quatre cents hommes de l'armée sénégalaise sont intervenus vendredi 31 octobre en Gambie à la demande de Daouda Jawara, son président : celui-ci aurait été menacé par un mouvement agitant une unité des forces de l'ordre, les « fields forces », formée de 380 hommes, sur les 600 hommes armés que compte le pays.

Depuis, les forces sénégalaises tiennent le pays et deux partis d'opposition sont interdits.

Cela fait plusieurs mois que Jawara était contesté par ces partis qui dénonçaient la corruption du régime.

Senghor a donc donné un coup de main à son collègue. C'est bien dans la politique du président-poète, qui avait en son temps applaudi à l'intervention de la France et du Maroc au Zaïre pour sauver Mobutu.

Ce n'est peut-être pas seulement un service désintéressé rendu par un dirigeant à un autre pour l'aider à faire taire son propre peuple. C'est peut-être une façon, pour les dirigeants du Sénégal, d'accroître leur contrôle sur un pays qui a beau constituer un Etat séparé de par la volonté des puissances coloniales, mais n'en est pas moins une sorte de monstruosité politique.

En effet, la Gambie est le résultat le plus caricatural qui soit du découpage de l'Afrique légué par le colonialisme. C'est une bande de 350 kilomètres de long sur 50 de large où vivent 570 000 personnes et qui coupe le Sénégal en deux. Pourquoi cela ? Tout simplement parce que le Sénégal appartenait à la France et la Gambie à la Grande-Bretagne qui occupait des comptoirs le long du fleuve Gambie. Ce partage a survécu à l'indépendance des deux pays, bien que l'on y retrouve les mêmes ethnies, Mandingues et Wolofs notamment.

Le sud du Sénégal, la Casamance, est ainsi coupé du reste du pays. Les plus faibles tarifs douaniers pratiqués en Gambie sont l'occasion d'une active contrebande qui pose des problèmes à Senghor mais dont le régime gambien profite. La mise en valeur du fleuve Gambie est aussi un objet de litiges.

La présence de troupes sénégalaises en Gambie va peut-être fournir à Senghor les moyens de mettre fin à certains inconvénients dus à l'existence de deux Etats séparés et concurrents dans la mesure où cela peut arranger Senghor et son régime.

Mais là s'arrête sans nul doute l'audace du dictateur sénégalais. Ils a manifestement mis en sourdine en la circonstance sa propre proposition passée d'unifier en une même fédération de Sénégambie les deux tronçons découpés naguère au mépris de la géographie et de l'identité des populations. A plus forte raison, il n'est pas question de consulter les populations à ce sujet.

Ses troupes sont intervenues pour remettre en selle un régime discrédité, rétablir un ordre qui avait été celui imposé en son temps par l'impérialisme au mépris des intérêts de la population de ces deux pays. Mais elles ne sont pas intervenues pour tenter d'unifier, même d'en haut et par la force, des pays habités pourtant par les mêmes populations de part et d'autre des frontières.

Michel BROUSSE

Algérie

Ben Bella libéré

Quinze ans après avoir été chassé du pouvoir, Ben Bella est libéré.

Depuis le 1er novembre, Ahmed Ben Bella est totalement libre. Quinze ans après sa chute, il va pouvoir circuler en Algérie, rencontrer qui bon lui semble.

Personne ne connaît exactement les raisons précises de cette libération dont la première étape remonte à juin 1979 avec la mise en semi-liberté de Ben Bella.

Tout juste peut-on avancer que les successeurs de Boumedienne ont dû estimer que la détention de Ben Bella ne s'imposait plus. Que l'ancien chef du soulèvement de 1954 contre la France ne menaçait plus leur pouvoir après ces longues années de prison à l'écart d'une population dont la grande majorité est née après 1962 et la fin de la guerre.

Tous les moyens d'information, ici, en France, mettent l'accent sur la longue période passée en prison par Ben Bella qui a vécu un tiers de sa vie derrière les verrous. C'est vrai. Encora faut-il préciser que c'est d'abord le colonialisme français qui, pendant la guerre d'Algérie, a jeté en prison Ben Bella, un des chefs du FLN.

Et si ensuite le régime algérien que Ben Bella a contribué à mettre en place n'a pas été très tendre à son égard, pas plus qu'il ne l'a été d'ailleurs envers l'ensemble de la population algérienne, que dire du colonialisme français !

Alors que Ben Bella était pris en otage par les services spéciaux français qui avaient réussi à détourner son avion, il ne faut pas oublier que c'est par la torture, la terreur et une répression sanglante qui fit un million de victimes que le régime colonial français a maintenu sa dictature contre toute la population jusqu'en 1962, date de l'indépendance.

Guy FICHET

Chine

on exclut les morts pour faire peur aux vivants

Deux anciens dirigeants du Parti Communiste Chinois, Kang Sheng et Xie Fuzhi, ont été exclus du parti à titre posthume et, pour faire bonne mesure, l'éloge funèbre qui avait été prononcé à la mort de Kang Sheng a été abrogé. La raison invoquée pour ces pitreries c'est, bien sûr, leur complicité avec la bande des quatre de la veuve de Mao Tse-toung dont le procès doit avoir lieu bientôt.

En fait, à part ceux qui tiennent le gouvernail aujourd'hui, c'est pratiquement toute l'ancienne direction du Parti Communiste Chinois — Mao compris — qui est mise en accusation, ce qui est une façon comme une autre pour l'actuelle direction d'asseoir sa légitimité. Et dans ce but, les morts sont bien évidemment d'une grande utilité : on peut les charger sans risques de tous les péchés et en faire des épouvantails pour faire peur aux vivants. A quand leur exécution symbolique à titre posthume ?

A. L.

Iran :

Reagan face au même défi que son prédécesseur

Le 11 mars dernier, les étudiants islamiques remettaient la garde des 52 otages au gouvernement iranien.

Maintenant que l'élection américaine a eu lieu, que va-t-il advenir des négociations concernant les otages détenus en Iran ?

Les dirigeants islamiques n'ont en tout cas pas négligé de jouer la carte qu'ils détiennent en la personne des otages durant les tout derniers jours précédant le scrutin : le Parlement iranien se réunissait au complet à son avant-veille, le 2 novembre, tombait d'accord sur les conditions à poser aux Etats-Unis, et les autorités se déclaraient aussitôt prêtes à libérer les otages en cas d'acceptation formelle de ces conditions par l'administration Carter.

Le processus de libération des otages semblait même quasiment amorcé de manière décisive le 3 novembre, avec leur transfert formel sous l'autorité du gouvernement légal, et l'annonce que l'Algérie se chargeait de la mise en pratique de cette libération.

Nul doute donc que les dirigeants iraniens aient tenté d'obtenir des dirigeants américains des concessions à un moment qu'ils pouvaient logiquement juger susceptible d'être « payant », dans la mesure où l'élection du président américain pouvait sembler être influencée par la question des otages.

Une fois passé le cap de cette élection, ceux-ci ont donc vraisemblablement perdu de leur « valeur d'échange », comme disent certains journalistes de la presse française.

Il est vrai que la période de transition Reagan-Carter facilite pour ces derniers — les préoccupations électorales ne venant plus peser dans la balance — le choix de l'attitude à adopter envers l'Iran. Et cela d'ailleurs aussi bien, éventuellement, dans le sens d'un durcissement de leur attitude que dans celui d'un assouplissement.

Soit dit en passant, et malgré l'emballage humanitaire sous lequel cette affaire des otages est présentée au public, le problème pour les dirigeants politiques de l'impérialisme américain n'est pas le sort des membres de leur ambassade à Téhéran en lui-même.

Leur problème, c'est celui de la politique à mener vis-à-vis d'un régime qui les brave à la face du monde depuis bientôt deux années.

Et, de ce point de vue, rien n'est modifié par l'élection qui vient d'avoir lieu, le problème est le même pour Reagan que pour Carter.

Car, même si la guerre lancée par l'Irak a pu sembler au début mettre l'Iran en difficultés, même si on dit aujourd'hui qu'il a un besoin vital des pièces de rechange militaires américaines en souffrance par la volonté des Etats-Unis, Khomeiny est toujours bien loin d'être acculé à céder aux pressions des Américains.

Christiane LE GUERN

Répression pour délit d'opinion

Mardi 4 novembre s'est réouvert en Iran le procès à huis-clos de M. Saadati, l'un des dirigeants des Moudjahidin Khalk (musulmans progressistes). Saadati, condamné à sept ans de prison sous le régime du chah, libéré au changement de régime, avait été arrêté de nouveau après quelques semaines de liberté sous l'accusation d'espionnage au profit de pays de l'Est. Son procès avait été ajourné sine die au lendemain du déclenchement du conflit entre l'Iran et l'Irak, et sa réouverture coïncide avec une violente campagne menée contre les Moudjahidin.

Toutes leurs publications sont, selon **Le Monde** du 4 novembre, désormais interdites, et les arrestations de militants se multiplient à travers le pays.

Le Parti Communiste Toudeh est lui aussi visé : son journal, **Mardom,** a été interdit il y a plus d'une semaine.

Le régime de Khomeiny n'accepte pas que quiconque puisse exprimer et défendre une autre politique que la sienne. Ce n'est pas une nouveauté : les Kurdes en ont fait l'expérience, de même que d'autres minorités ethniques, ou que l'extrême-gauche, islamique ou se réclamant du marxisme. Même s'il s'appuie sur de larges masses populaires, ce régime n'est absolument pas démocratique.

La guerre actuelle contre l'Irak lui offre simplement sans doute une bonne occasion, à l'heure où **« la patrie iranienne est en danger »,** de réprimer une nouvelle fois ses opposants.

Un nouveau prétendant ...aux rubriques princières

C'est fait, le fils du défunt chah d'Iran s'est proclamé roi pour ses 21 ans au Caire. Le seul problème qui lui reste, c'est de reconquérir le trône. Même Sadate, qui héberge en Egypte l'ex-famille impériale, ne reconnaît que l'actuel régime iranien. Dur-dur pour le prince Reza Pahlavi, qui ne règnera que sur sa mère — à moins que ce soit le contraire — et quelques domestiques. Une place au moins lui est assurée d'office : celle de vedette dans la rubrique des monarques au chômage dans Jours de France, *de l'ineffable Marcel Dassault.*

Pologne :

Le retour de Moczar

Le général Moczar, qui vient d'être élu président de la très influente association des anciens combattants, vient de faire une sorte de retour sur la scène politique polonaise. Il a même fait une apparition, paraît-il, très remarquée à la télévision polonaise qui a diffusé de larges extraits de son discours d'intronisation.

Le général est un de ces anciens dirigeants du PC polonais qui, au temps de Gomulka, passait pour une des personnalités fortes du régime, et même pour un des rivaux directs de Gomulka. Tout en étant à l'époque un des dirigeants du Parti, il s'est forgé une image de dirigeant ultra-nationaliste et, autant que dire se pouvait, anti-russe.

Il passait en même temps pour un des « durs » du régime. Ministre de l'Intérieur, il a joué un rôle personnel dans la répression de la révolte étudiante de 1968.

Ecarté par Giereck, le voilà donc d'une certaine manière de nouveau sur le devant de la scène politique. Cela, alors que depuis la puissante vague de grèves de cet été, le régime polonais est à la recherche d'un nouvel équilibre, pris entre la montée des revendications ouvrières, mais aussi la pression des forces nationalistes, et la contre-pression exercée de Moscou. Moczar se sent-il à même d'exprimer ce nouveau rapport des forces et postule-t-il à être l'homme fort capable de stabiliser la situation ?

Posant à la fois à l'homme à « poigne » capable éventuellement de maintenir l'ordre, mais en même temps au dirigeant nationaliste assez affirmé pour qu'une grande partie de l'opinion publique se retrouve en lui, il a sans doute estimé son heure revenue. Sans compter que, bien qu'écarté du pouvoir pendant dix ans, son passage à la Commission de contrôle (Commission qui épluche les comptes de l'Etat) lui a sans doute permis d'accumuler un certain nombre de dossiers sur les malversations et trafics divers qui ont cours dans les milieux dirigeants, fort utiles pour un homme engagé dans la course au pouvoir.

Le fait que la télévision ait donné une large diffusion à son intervention, le fait que les autorités lui aient ainsi laissé tout loisir de faire sa rentrée politique, et qu'il ait bénéficié d'une certaine promotion aux Anciens Combattants ; et qu'il soit question d'une autre encore plus importante — puisqu'il court le bruit de son retour prochain au Bureau Politique — tout cela montre en tout cas qu'une partie des milieux dirigeants n'est pas hostile à sa tentative, voire même se retrouve en sa personne.

Son retour à la direction des affaires du pays, qui semble ainsi envisagée, traduirait alors un nouvel équilibre, représentant dans un sens la pression nationaliste, mais aussi la volonté des dirigeants polonais de stabiliser la situation en recourant à un homme susceptible de donner un coup d'arrêt à la mobilisation ouvrière.

Cela dit, la classe ouvrière polonaise pourrait bien ne pas entrer dans toutes ces considérations et bouleverser encore tous les calculs des dirigeants en place et peut-être même bien plus que cela encore.

Cécile BERNIER

Record d'abstentions

Un vote contre Carter, pas pour Reagan

Voilà des semaines déjà que rien ne nous a été épargné de l'extraordinaire mise en scène qui préside habituellement au déroulement des élections américaines.

Hier encore, la presse ironisait sur la médiocrité des personnages dont on se faisait un petit jeu de guetter les gaffes et les faux pas. On faisait des plaisanteries sur la valeur de ces élections qui opposaient « l'ancien marchand de cacahuètes » à « l'ancien acteur de série B ».

Que le ton a changé depuis que Reagan l'a emporté. Les commentateurs lui découvrent une personnalité et un profil politique original. Reagan aurait réveillé l'Amérique, et sa victoire témoignerait de l'adhésion massive du peuple américain à un homme fort et déterminé dont la personnalité peut changer la face du monde.

Voilà sans doute un bon scénario pour film de série « B ».

Mais qu'en est-il en réalité de ce fameux raz de marée en faveur de Reagan ?

D'abord, les résultats électoraux donnent un reflet d'autant plus déformé de l'opinion publique que le président, aux USA, n'est pas élu au suffrage universel, mais par les grands électeurs, eux-mêmes élus dans chaque Etat au scrutin majoritaire. Il suffit qu'un parti soit majoritaire, même de très peu, dans un Etat pour remporter tous les grands électeurs de l'Etat.

Le fait que Reagan obtienne 488 grands électeurs républicains, chiffre encore incomplet à l'heure où nous écrivons, (il en faut seulement 270 pour être élu) contre 49 à Carter n'indique pas un raz de marée dans l'électorat en faveur de Reagan, mais bien plutôt l'extraordinaire prime donnée au parti majoritaire par ce type de scrutin. Les quelque 5 millions de suffrages démocrates qui se sont portés sur Anderson, le troisième candidat, ont sans doute contribué aussi à faire passer Reagan devant Carter dans un certain nombre d'Etats, donc à lui permettre de rafler tous les mandats de grands électeurs.

De par les votes recueillis, Reagan l'emporte plus modestement en obtenant 51 % des voix contre 41 % à Carter et 7 % à Anderson, le reste allant à d'autres candidats.

Les républicains deviennent majoritaires au Sénat, mais restent largement minoritaires à la Chambre des députés, même s'ils progressent d'une trentaine de sièges.

En fait, Reagan obtient le même nombre de voix que ce que Carter avait obtenu il y a quatre ans.

Il progresse d'environ un million de voix par rapport à Gerald Ford, le républicain battu par Carter en 1976. Mais il obtient 5 millions de voix de moins que Nixon, toujours un républicain, n'en avait obtenues en 1972.

Mais là où parler de raz de marée en faveur de Reagan apparaît franchement ridicule, c'est quand on constate qu'il y a eu 48 % d'abstentions, record jamais atteint depuis 1948.

En fait, Reagan est élu par moins de 27 % du corps électoral. C'est dire que c'est loin d'être l'enthousiasme sur sa personne !

Rien ne permet donc de dire, sur la base de ces résultats, qu'il y a un glissement significatif de l'opinion publique dans un sens plus réactionnaire, plus belliqueux ou plus à droite, comme tant de commentateurs l'ont laissé entendre. Si glissement il y a, il a tout l'air d'être dans le sens du désintérêt.

Plus qu'un succès pour Reagan, il s'agit d'une défaite pour Carter. Il est certain que Carter en quatre ans de gouvernement a donné à la population bien des raisons d'être mécontente, le chômage s'est accru, touchant officiellement 7,6 % de la population active, en fait beaucoup plus. Dans certaines villes industrielles, ce sont 50 % et plus des jeunes Noirs qui sont au chômage. Parallèlement, l'inflation s'est accélérée, atteignant 13 % toujours selon les chiffres officiels.

Carter s'est employé à faire retomber le poids de la crise sur les travailleurs et les catégories les plus défavorisées. Très exactement comme Reagan se prépare à le faire. La principale différence entre les deux, c'est que l'un était le président, et l'autre ne l'était pas.

Le système bipartiste américain est justement prévu pour qu'un parti un peu trop discrédité et usé par le pouvoir laisse la place à l'autre même si c'est pour mener rigoureusement la même politique. Ce petit jeu de ballet dure depuis trop longtemps pour que les uns et les autres puissent soulever ne serait-ce qu'une vague d'illusions dans la population.

Dominique CHABLIS

Le dollar et la manière de s'imposer au téléspectateur

En vertu d'une loi de 1974, destinée paraît-il à moraliser la campagne électorale, en évitant aux candidats des grands partis la tentation de collecter des fonds de provenance louche, Carter et Reagan ont reçu chacun 32 millions de dollars de l'Etat fédéral. La note des dépenses réelles sera d'ailleurs bien supérieure car s'ajoutent à cette somme les fonds en provenance de leur parti, les dons officiels des supporters plafonnés par la loi, et toutes les dépenses faites « indépendamment du candidat » par des organismes de soutien divers et variés. Ces dernières dépenses ne sont, elles, pas limitées par la loi.

La moitié du budget officiel alloué aux deux grands candidats par le budget de l'Etat a été dépensé en temps d'antenne télévisé. Les tarifs pratiqués sont d'ailleurs plus instructifs que bien des longs discours sur ce qu'a été cette campagne électorale.

Ainsi pour une émission d'une demi-heure sur la chaîne CBS, l'une des trois grandes chaînes de télévision du pays, Reagan a payé 150 000 dollars (600 000 F environ). Il a ainsi pu exposer son programme durant 30 minutes. 5 000 dollars les soixante secondes, ce n'est pas donné. C'est toutefois peu, comparé aux tarifs des spots publicitaires. Le même Reagan s'est offert une séquence de soixante secondes en plein milieu du film « Shogun », une émission vedette de la chaîne NBC. Coût : 75 000 dollars (300 000 F). En interrompant un grand match de football, il lui aurait fallu payer 100 000 dollars pour une séquence publicitaire d'une durée identique.

Ainsi occuper l'antenne coûte de quinze à vingt fois plus cher quand le candidat prend le téléspectateur par surprise au milieu d'une émission non politique, que quand il essaye d'occuper tout seul l'antenne par une grande émission annoncée à l'avance. C'est dire que les publicitaires et les politiciens ne se faisaient aucune illusion sur l'intérêt réel que les télespectateurs-électeurs portaient aux déclarations des candidats et à leur cinéma.

Pierre VERNANT

Les syndicats prélèvent l'argent des travailleurs pour le donner aux politiciens des patrons

Voici comment le journal trotskyste américain Spark *évoque dans son numéro du 29 octobre la contribution financière des syndicats américains à la campagne de Carter :*

« Les plus grands collecteurs de fonds de la campagne électorale dans le Michigan ont été les syndicats. Jusqu'à présent, l'UAW (syndicat de l'automobile) a collecté un peu plus d'un million de dollars. Vient ensuite l'Association de l'Education du Michigan avec 343.000 dollars et l'AFL-CIO avec 310.000 dollars.

Les dirigeants syndicaux affirment qu'ils ont besoin de l'argent durement gagné par les travailleurs pour contrecarrer les millions que les patrons donnent aux politiciens. Ils disent que l'argent des travailleurs est utilisé pour défendre les intérêts des travailleurs.

Mais quels sont les candidats qui récoltent ces fonds ? Les mêmes qui sont soutenus par les patrons. Il est vrai que les patrons donnent généralement plus d'argent aux républicains, mais ils donnent aussi des millions aux démocrates.

Et qu'en est-il de ces démocrates de toute façon ? N'est-ce pas Jimmy Carter qui est à la tête du Parti Démocrate ? Et n'est-ce pas sous son gouvernement qu'ont été portés les coups les plus durs à la classe ouvrière depuis la crise de 1929 ? Quand on est au chômage et qu'on ne peut pas joindre les deux bouts à cause de la hausse des prix, qu'est-ce que cela change que ce soit un président démocrate ou un républicain qui vous attaque ? L'un comme l'autre sont au service des patrons.

Quand les responsables syndicaux collectent tous ces fonds électoraux, ils essaient de présenter les choses différemment. Ils essaient d'inculquer aux travailleurs l'illusion que l'un des partis, ou l'un des politiciens, a quelque chose de différent.

Pendant qu'ils y sont, ils vont bientôt nous demander de payer nous-mêmes le timbre de nos lettres de licenciement ! ».

dans l'extrême-gauche et dans sa presse

SPARK

(n° 171, 27 octobre - 10 novembre 1980).

Dix enfants noirs d'Atlanta meurent, victimes de l'indifférence des autorités

« Ces dix derniers jours, la municipalité d'Atlanta, en Géorgie, s'est mobilisée au sujet du meurtre de dix enfants noirs et de la disparition de quatre autres.

Lors des premiers meurtres, il y a quinze mois, les autorités n'y prêtèrent aucune attention. Quand la mère de l'un des enfants assassinés essaya d'attirer l'attention sur ces meurtres, la police la découragea, déclarant qu'aucune preuve ne permettait d'établir un lien entre ces meurtres, et qu'un enfant disparu ne signifiait pas nécessairement qu'un crime ait été commis. Les autorités refusèrent d'avertir la communauté noire que ses enfants pouvaient être en danger.

De sorte que les meurtres continuèrent.

Puis, il y a deux semaines, il y eut une explosion dans un jardin d'enfants d'un quartier noir d'Atlanta. Quatre enfants et un enseignant furent tués. La communauté noire exprima son indignation.

C'est seulement alors que la municipalité entra en action, parce que la tension montait et qu'elle se mit à craindre des troubles et des émeutes. Alors seulement, elle commença à se préoccuper de ces meurtres et à mobiliser ses ressources pour prévenir les gens et rechercher le ou les assassins.

On peut comparer ces événements avec une autre série de meurtres d'enfants dans le comté d'Oakland, dans le Michigan, il y a quelques années. Là, la police avait mis sur pied une équipe spéciale chargée à temps plein d'enquêter sur ces meurtres, et elle prit l'initiative d'organiser et d'avertir les parents de toutes les communautés dans la région.

Il est vrai que le comté d'Oakland contient beaucoup de banlieues aisées et petites-bourgeoises de Detroit, et que les enfants assassinés étaient tous blancs, alors que les enfants tués à Atlanta étaient tous des quartiers noirs et pauvres.

Les autorités d'Atlanta ne sont probablement pas consciemment racistes. En fait, le maire, le chef de la police et plusieurs autres hauts responsables sont noirs. Mais ils travaillent pour un système raciste, pour lequel la vie de pauvres enfants noirs n'a pas la même valeur que celle d'enfants blancs de milieux aisés ».

le pouvoir aux travailleurs

(n° 89, 27 octobre)

Côte-d'Ivoire : Assainir les quartiers : un moyen pour chasser les pauvres

« Les loyers étant hors de prix à Abidjan même, c'est dans des quartiers périphériques comme Abobo-gare, cité dortoir de la banlieue abidjannaise, que les petits employés peuvent trouver à se loger avec moins de difficultés.

En l'espace de quelques années, la population d'Abobo-gare a donc doublé. Il s'est construit beaucoup de maisons pour répondre à la demande croissante de logements. Or, selon **Fraternité Matin,** journal gouvernemental, du 9-10-80, les autorités ont décidé « d'assainir » le marché du logement dans certains quartiers de cette cité.

Les autorités ivoiriennes invoquent comme raisons la lutte contre la vente par des particuliers de terrains appartenant à l'Etat et le non-respect des normes de construction. Or, des terrains, il s'en vend et il s'en achète à tour de bras, à Abobo-gare. Mais seuls les riches peuvent construire des maisons respectant les plans officiels. Les petites gens ne peuvent que construire des petites baraques, des « concessions », qui dépannent bien des travailleurs qui ne peuvent pas payer un loyer élevé.

Il y a donc des contrôles réguliers. Les maisons qui ne sont pas construites selon le plan officiel sont signalées. Aux habitants, il est demandé d'aller se trouver un autre logement, mais ils ne reçoivent aucune aide. Quant aux propriétaires, ceux qui possèdent un titre officiel doivent reconstruire leur maison. S'ils n'en ont pas les moyens, ils reçoivent un terrain ailleurs. Ceux qui n'ont pas de titre officiel sont simplement chassés. Ce problème ne se pose pas seulement à Abobo-gare, mais aussi au « quartier Appolo » de Treichville par exemple.

Ce sont les plus pauvres qui sont chassés, rejetés de plus en plus loin du centre de la ville, pour le plus grand bonheur des ministres, députés et autres dignitaires du régime.

Ils ont ainsi la possibilité d'accaparer des terrains, d'y construire des maisons à louer à des prix exorbitants : un « trois pièces » se loue entre 100 et 200 000 F CFA en moyenne. Même les habitations à loyer modéré construites à Abidjan et sa banlieue, ils les accaparent et les sous-louent au prix fort ».

COMMUNIQUES

• A propos de la grève de la faim des nationalistes irlandais emprisonnés, le Comité international contre la répression nous communique :

A propos de la grève de la faim des nationalistes irlandais emprisonnés, le Comité international contre la répression nous communique :

« Une délégation du Comité international contre la répression, constitué d'A. Challier, F. Cotta, M. Zavrian, membre de la Fédération internationale des droits de l'Homme, J.-J. Marie, à laquelle s'étaient associés G. Le Neouannic (FEN), C. Broeders (FO), F. Decazes (UNEF I et D) a été reçue par le conseiller politique de l'ambassade de Grande-Bretagne, auquel elle a fait connaître son désir que soit reconnu aux détenus des prisons de Long Kesh et d'Armagh le statut de prisonniers politiques, pour lequel sept d'entre eux ont commencé une grève de la faim qu'ils s'affirment décidés à mener jusqu'à la mort. Elle a enregistré la réponse selon laquelle les grévistes de la faim étaient conscients et responsables de leurs actes et que s'ils mourraient, c'était là le produit de « leur libre choix ».

• Meeting de soutien à la lutte du peuple basque

Meeting de soutien à la lutte du peuple basque
avec Patxi Zabaleta
avocat des prisonniers politiques basques
et maire-adjoint de Pampelune
pour la coalition Herri Batasuna
Samedi 15 novembre à 20 h 30
à la Maison basque, 10, rue Duban, Paris 16e
Métro : Muette ou Passy

FETES DE LUTTE OUVRIERE

• LILLE : Samedi 22 novembre

Foire commerciale de Lille
Bal à partir de 20 h
et dimanche 23 novembre

• SAINT-NAZAIRE : Dimanche 23 novembre

Salle de la Mutualité
à Saint-Nazaire

REUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIERE

• LE HAVRE

Vendredi 14 novembre
à 20 h 30
Salle Masséna
rue Masséna

• BOURGES

Vendredi 14 novembre
à 20 h 30
Hôtel des Syndicats

Conseil national CFDT :

Derrière le brouillard du « recentrage »

Le dernier conseil national de la CFDT qui vient de se tenir en début novembre a vu la majorité d'Edmond Maire s'affirmer avec 89 % des mandats, ce qui a été présenté par la presse comme un succès pour sa politique dite de « recentrage » ou de « resyndicalisation ». Par quoi cette politique se traduit-elle concrètement et quelles décisions en a-t-il découlé lors de ce conseil ?

Le moins qu'on puisse dire est que la CFDT est restée dans des généralités. Le clou de la conférence, c'est « le lancement d'une campagne nationale de longue durée pour la création d'emplois ». **Une formule qui n'aurait pas juré dans la bouche d'un quelconque membre du gouvernement.**

« Le sens de notre resyndicalisation apparaît plus clairement : pas d'atténuation de notre contestation, pas de volonté de négocier à tout prix, mais une volonté de retrouver des comportements individuels et des pratiques sociales collectives susceptibles d'impulser des actions de masse tenant compte des mutations et décidées à arracher des résultats y compris par la négociation. »

Difficile de prendre cela pour des directives d'action claires.

Mais au moins, la référence au « recentrage » sert-elle aux dirigeants de la CFDT à convaincre leurs militants qu'ils ont une politique originale par rapport à la CGT et que, de surcroît, elle est meilleure. Et ces militants auraient, sans doute, bien besoin par les temps qui courent de réconfort moral.

Il ne leur est effectivement pas facile d'être pris à partie quotidiennement par les militants de la CGT qui leur reprochent leur manque de combativité.

Pas facile non plus, ne pouvant plus apparaître en commun avec la CGT et n'ayant pas une audience suffisante dans la plupart des cas pour déclencher des mouvements, d'en être réduits à être les traîne-savates derrière l'organisation de Séguy.

La CFDT aurait bien voulu pouvoir se distinguer en signant des accords avec les patrons et le gouvernement que la CGT aurait refusés, et qui auraient tout de même apporté quelques miettes aux travailleurs. C'est aussi ce contenu qu'elle aurait souhaité mettre au « recentrage ». Mais pas de chance, dans la période actuelle, le patronat n'a rien à offrir aux syndicats, pas la moindre miette. Son seul souci est de profiter de la situation due à la crise, non pour céder de nouveaux avantages, mais plutôt pour en reprendre. Et les seuls accords qu'il propose sont ceux qui vont dans ce sens.

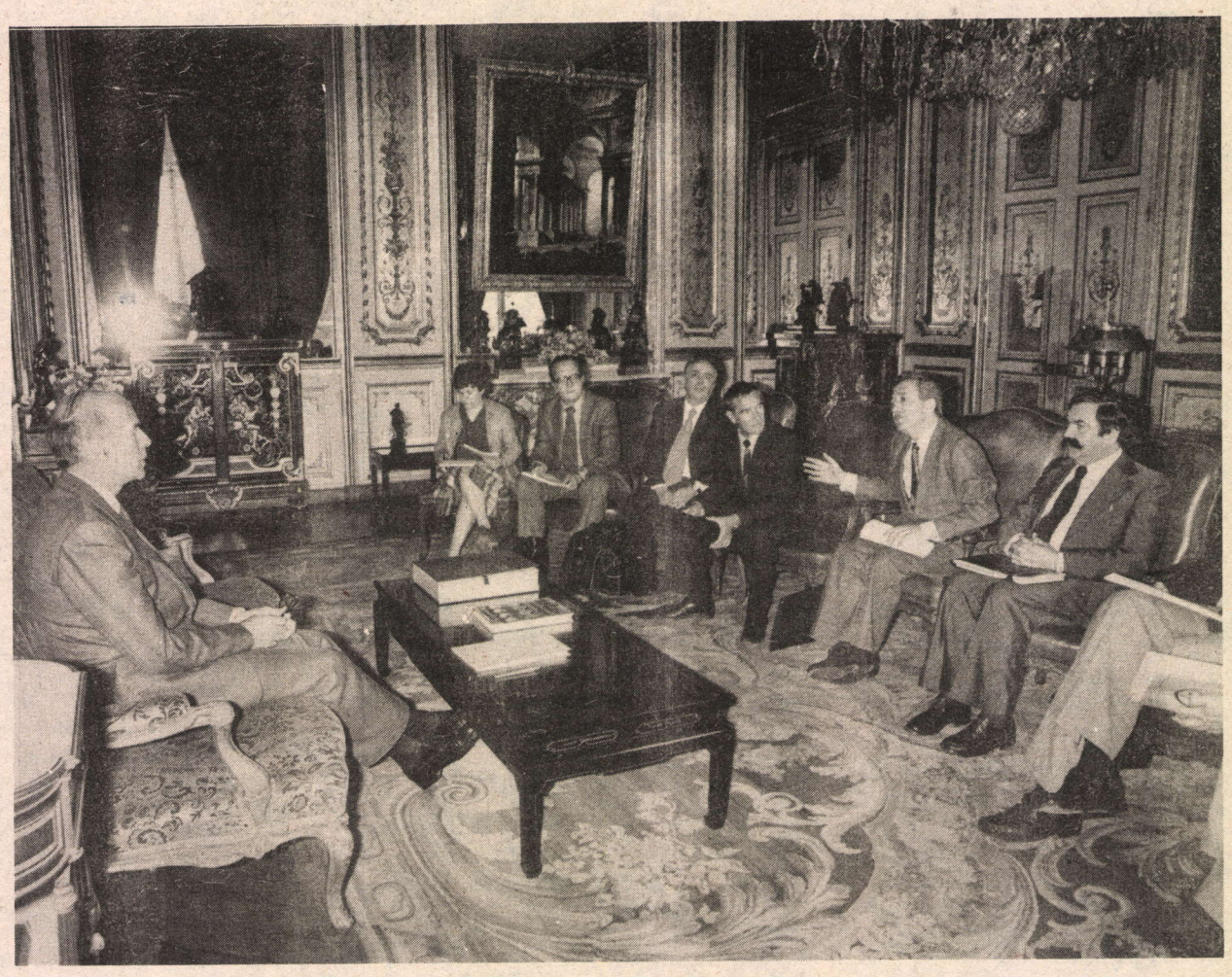

Délégation de la CFDT, conduite par Edmond Maire, reçue le 8 mai dernier par Giscard.

L'accord Giraudet sur l'aménagement du temps de travail en est une illustration.

Alors nous ne savons pas si, avec de nébuleuses formules du type du « recentrage » ou de la « resyndicalisation », Maire et les dirigeants de la CFDT réussiront à maintenir le moral et la cohésion de leur organisation. Mais ce n'est pas avec cela que la CFDT répondra aux problèmes des travailleurs face à la crise. Et ce n'est pas cela qui leur offrira la moindre perspective. Manifestement, ce n'était pas le but de la direction de la CFDT. Louis GUILBERT

UGINE-KUHLMANN (Jarrie - Isère)

A quand les compteurs à cotisations syndicales ?

Lors de son dernier congrès, le syndicat CGT de l'usine Ugine-Kuhlmann de Jarrie, près de Grenoble, a soumis aux syndiqués présents une proposition d'opérer dorénavant la perception des cotisations syndicales par prélèvement automatique.

Il s'agit là de l'application d'une décision du 40e congrès de la CGT. Comment la CGT se justifie-t-elle ? Elle affirme rencontrer **« beaucoup de difficultés avec la méthode actuelle de collectage, ce qui handicape très sérieusement les finances de tous les organismes de la CGT, au point que de nombreux permanents ont dû être licenciés. (...) Les moyens de propagande et d'organisation ont dû être réduits également ».** D'après elle, **« dans les entreprises, les entraves apportées par le patronat rendent cette collecte plus difficile, surtout lorsque le collecteur doit se déplacer plusieurs fois auprès du même syndiqué pour obtenir le paiement de la cotisation ».** Donc, remède proposé : le prélèvement automatique sur le compte des adhérents.

La CGT ajoute, dans sa note d'information : **« Cette méthode est déjà largement utilisée pour le règlement des traites, des factures de gaz et d'électricité, téléphone, par certains même pour les impôts ».**

Rabaisser ainsi le paiement des cotisations syndicales au niveau des contraintes que le travailleur doit supporter, est-ce là toute la pensée des leaders de la CGT ? Pour la CGT d'Ugine-Kuhlmann : **« Cette méthode assurerait une rentrée régulière des cotisations et libérerait les militants d'une tâche contraignante ».** Et elle ajoute : **« Nous sommes certains que les rapports entre les adhérents et les militants collecteurs seront plus détendus et permettront des échanges plus efficaces ».**

Il faut dire que déjà, à Ugine-Kuhlmann-Jarrie, des secteurs entiers de l'usine ne voyaient plus la visite des collecteurs, les responsables du syndicat préférant passer des heures et des heures pour les affaires du Comité d'entreprise que de se consacrer à cette tâche.

Sous le couvert de « techniques modernes », il s'agit en fait d'entériner une situation qui fait du syndicat une machine de plus en plus étrangère aux travailleurs. Au lieu d'une organisation militante, le syndicat s'orienterait ainsi un peu plus vers un système d'assurance dont l'efficacité est loin d'être reconnue par tous.

La collecte de la cotisation n'est pas qu'une tâche ingrate. Elle permet de discuter et oblige à justifier auprès des syndiqués le rôle et la politique du syndicat. Et dans bien des syndicats, en l'absence de réunions régulières, elle reste le seul lien humain réel. Mais qu'à cela ne tienne, c'est encore trop pour les bureaucrates qui préfèrent la remplacer par un relevé de compte.

Correspondant LO

CHAUSSON (Creil - Oise)

La CGT déclare la guerre aux pays socialistes

A l'occasion de la sortie du nouveau véhicule Renault, Trafic, la direction générale de chez Chausson a décidé de faire distribuer à l'ensemble du personnel... des tee-shirts avec « Chausson » écrit dessus.

A l'usine de Creil, plus d'un ouvrier est resté perplexe devant cette initiative. Si les uns les prenaient, les autres se demandaient si ça pourrait leur servir de chiffon. Certains ont carrément refusé d'amener chez eux ce placard publicitaire. De toute façon, la majorité considérait que la direction ne manquait pas d'air.

Le plus curieux dans tout cela fut la position de la CGT. Oh, pas celle qu'elle prit en public, devant les travailleurs, et qui consistait à demander : « Pas de tee-shirts, une prime de 500 F ! ». **Mais la position qu'elle défendit en réunion de délégués du personnel, où elle protesta, non pas parce que les tee-shirts étaient une insulte aux travailleurs, mais parce que la publicité Chausson était imprimée sur des tee-shirts en provenance d'un pays étranger, à l'heure où l'industrie textile française est en crise !**

Et le plus comique de l'affaire fut que les membres et sympathisants PCF de la CGT qui défendaient ce point de vue se virent répondre que les tee-shirts venaient de... Tchécoslovaquie et que la Tchécoslovaquie n'était quand même pas un pays capitaliste ! Et le chef du personnel de glisser en douce qu'eux non plus, pour l'arbre de Noël du CE, ils n'achetaient pas des jouets français.

Bref, à l'assaut des sommets de stupidité patriotarde, certains militants CGT de Chausson ont pris une sacrée longueur d'avance.

Correspondant LO

dans les entreprises...

RHONE-POULENC
(Pont-de-Claix - Isère)

Face à la répression, après une grève

Le mardi 21 octobre, le service des moyens généraux entrait dans son cinquième jour de grève. Par leur mobilisation, les grévistes avaient contraint la direction à relever le coefficient de deux postes de travail, ce qui entraînait une augmentation des salaires de 200 F, et un poste obtenait un relèvement de salaire de 100 F.

Les grévistes avaient décidé, ce même mardi, d'effectuer une ultime démarche avant la reprise du travail afin d'obtenir une prime de redémarrage qui toucherait les trente salariés du service. En fin d'après-midi, une quinzaine de grévistes accompagnés de délégués se rendirent dans une des salles de contrôle tenue par des cadres. Mais devant l'attitude des cadres les grévistes se retranchèrent dans leur vestiaire attenant à la salle des pompes. Peu de temps après, le directeur survenait, accompagné d'un huissier et d'un inspecteur des sites classés, déclarant que l'attitude des grévistes était inadmissible et qu'elle mettait en cause la sécurité. La reprise du travail s'effectua le mercredi, et le jeudi 23, la direction faisait distribuer une note à tout le personnel, qui reprenait les termes du mardi soir et se terminait sur une phrase disant que des sanctions seraient prises.

Le lundi 27 et le mardi 28 octobre, le chef du personnel convoquait quinze salariés dont sept délégués pour les informer qu'une mise à pied de sept jours leur était infligée pour participation à des actes inacceptables aux termes du règlement intérieur de l'usine. La situation ne manquait d'ailleurs pas de ridicule car les mises à pied ne pouvaient pas être appliquées immédiatement pour bon nombre de camarades qui travaillent en postes 4 × 8. En effet, il n'y a pas assez de personnel pour les remplacer, et pour appliquer les sanctions immédiatement, il faudrait arrêter l'usine tout entière.

Mardi matin, après un Comité d'établissement qui fut annulé par le départ des syndicats, excepté la CGC, les délégués se répandirent dans les ateliers pour faire signer une pétition de protestation. La fraction des salariés syndiqués manifestait alors le désir de marquer le coup, bien que l'ambiance générale n'était pas chaude en raison de l'arrêt de plusieurs ateliers par manque de commandes. Les trois syndicats CGT, CFDT et FO appelaient à une grève d'une journée le jeudi 30 octobre. Elle fut relativement bien suivie mais n'a rien changé au sort des camarades mis à pied. Ils vont maintenant s'adresser à la justice.

Correspondant LO

AUX PTT

Les nettoyeurs du Central Poncelet (Paris-17e) en grève

Les sept travailleurs de la CPN (la Compagnie Parisienne de Nettoyage), entreprise chargée du nettoyage au Central téléphonique Poncelet à Paris, dans le 17e arrondissement, sont en grève depuis le jeudi 30 octobre.

En août dernier, le contrat de l'ancienne société de nettoyage arrivant à terme, les PTT lançaient un nouvel appel d'offre. Résultat de la course aux enchères : la CPN se proposait pour faire le même travail — et même davantage encore ! — pour moitié moins cher. Dans un premier temps, les sept travailleurs du nettoyage ne s'inquiétèrent pas outre mesure. Les conventions collectives du nettoyage leur garantissaient, en effet, qu'ils seraient repris par la nouvelle entreprise aux mêmes conditions de salaire et d'ancienneté.

Mais quand le 24 août, la CPN débarqua avec ses cireuses et ses balais, elle annonça la couleur : elle comptait faire faire le travail en moitié moins de temps. Les cadres de la CPN affirmaient à qui voulait les entendre, que c'était possible grâce à leurs nouvelles méthodes de nettoyage. C'est ainsi que, selon eux, une femme enceinte devait nettoyer en quatre heures douze halls d'ascenseurs, une vingtaine de WC et tous les escaliers. Un autre travailleur aurait dû nettoyer une surface double de celle qu'il avait auparavant.

La réaction des travailleurs fut unanime : pas question d'accepter de telles conditions de travail.

Les pressions de la CPN, la convocation individuelle des travailleurs par le patron n'y firent rien : les travailleurs tenaient bon. Une demande de licenciement d'une travailleuse, qui était déléguée syndicale, pour raisons économiques, fut refusée par l'inspection du travail. Fin octobre, le patron revenait à la charge : il licenciait la déléguée syndicale et un autre travailleur pour « faute professionnelle », en prétextant du refus des travailleurs d'appliquer le nouveau planning de travail.

En riposte, le 30 octobre, les sept travailleurs du centre Poncelet se mettaient en grève.

Depuis une semaine, les travailleurs sont présents au centre. La saleté s'accumule sans que la direction de la CPN fasse rien, pas plus que les PTT. Car en fait, s'il y a des responsables à cette situation, ce sont, bien sûr, les patrons de cette entreprise, mais ce sont aussi les responsables des PTT.

Comme ceux de la RATP ou ceux de la SNCF, ils ferment les yeux sur les conditions scandaleuses qu'imposent les sociétés de nettoyage à leur personnel. Mais de temps en temps, il y a des retours de bâton.

Correspondant LO

SNCF

• L'insécurité sur les lignes banlieue de Paris sud-ouest

Le 21 octobre sur les lignes de la banlieue de Paris sud-ouest, il y a eu trois incidents qui auraient pu avoir des conséquences graves. Le matin, en gare de Choisy-le-Roi, un conducteur n'a pu arrêter son train avant un signal d'arrêt. Fort heureusement, il a quand même pu le stopper sans conséquences graves. Dans la journée, c'est aux environs de la gare d'Issy qu'un autre conducteur dépassait un sémaphore (signal empêchant un train d'en rattraper un autre avec le risque de collision que cela comporte). Là encore, l'arrêt s'est quand même fait sans dommages. Le soir, vers 18 h 30, deux trains, qui roulaient côte à côte dans le même sens, se sont rencontrés sur la même voie à l'entrée du tunnel de la gare de Paris-Austerlitz.

L'un, qui circulait à vide, a accroché les marchepieds et les rambardes du second qui transportait des voyageurs. Si dans ces trois cas, il y a eu plus de peur que de mal, on imagine facilement que nous avons frôlé de peu, dans la même journée, plusieurs catastrophes. Depuis l'ouverture de la transversale rive gauche, c'est-à-dire un an et demi, c'est au total 17 signaux d'arrêts qui ont été dépassés.

Les causes ? La SNCF n'a fait qu'augmenter le temps de conduite, les parcours, en réduisant les temps de pause (entre l'arrivée d'un train et le départ du suivant, le conducteur a en moyenne cinq minutes pour changer de machine). Ces facteurs ne peuvent qu'augmenter les possibilités d'erreurs, de confusions, d'autant qu'avec la densité de circulation (un train toutes les trois minutes aux heures de pointe), il n'est pas rare de faire un parcours complet en ne rencontrant pas un seul signal de voie libre.

Les conducteurs sont bien conscients de ces problèmes et réclament depuis longtemps un allégement de leur roulement. Conscients aussi que même dans de bonnes conditions, l'erreur est toujours possible, certains réclament un système de sécurité qui empêcherait que de tels incidents se produisent.

De tels dispositifs existent déjà sur des trains comme le Capitole ou le TGV. Mais pour ce qui est de généraliser ces systèmes, la SNCF fait la sourde oreille. Jusqu'à maintenant, la seule chose qu'elle se contente de faire est de sanctionner les conducteurs.

Correspondant LO

• Mal-transportés de Creil (Oise) :

On ne passe plus

Les voyageurs qui prennent le train à Chambly, près de Creil, dans l'Oise, en avaient ras-le-bol des retards incessants des trains qui font la ligne Paris-Le Tréport.

Lundi 3 novembre, ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase : le train est tombé en panne à Saint-Sulpice, peu avant Chambly, et est arrivé avec 45 minutes de retard. Les voyageurs ont bloqué pendant quatre heures les voies, et la SNCF reculait et recevait une délégation des voyageurs de Chambly.

Agir, se mobiliser, c'est bien la seule façon de se faire entendre de la SNCF et d'obtenir gain de cause. Sinon, on continuera à subir les mauvaises conditions de transport, les retards, et cela à des prix de plus en plus élevés.

dans les entreprises...

AIR FRANCE (Orly Nord)

Mise à pied d'un ouvrier : la direction recule devant la grève

A Air France Orly Nord, dans le hangar de révision des avions *Boeing 747,* le mercredi 29 octobre, les travailleurs ont appris que l'un d'entre eux venait d'être sanctionné d'une mise à pied de deux jours. Cette sanction tombait après qu'un incident sur avion se fut produit. De ce fait, la direction, cherchant un responsable, sanctionna un travailleur qui avait signé le bon correspondant aux travaux effectués ayant causé l'accident.

Cette mesure avait de quoi toucher tous les travailleurs du secteur. Car vu la façon dont se déroulent habituellement les opérations de révision, ce n'était pas un, mais quasiment la majorité des travailleurs du secteur, y compris les chefs, qui méritaient dans ce cas d'être sanctionnés. En effet, lorsque les travaux sur un avion touchent à leur fin, juste avant la sortie, c'est la panique. Il reste toujours une foule de petits travaux à effectuer. Ces travaux sont répertoriés sur une feuille officielle, mais on demande oralement à chacun de les effectuer. Une fois les travaux terminés, et souvent quand l'avion est parti, les chefs viennent avec des paquets de bons à signer. Et si les bons sont tous signés en fonction de la profession des ouvriers, ils ne le sont pas en fonction du travail qu'ils ont effectué réellement. Car entre les demandes de travaux faites oralement et les travaux écrits sur les bons, il y a de grosses différences, et souvent personne ne s'y retrouve. Ce système est général et permanent. Il est dû au désir du commandement de tenir les temps qui sont calculés trop juste.

Alors, dès qu'ils eurent connaissance de la sanction, les travailleurs du hangar refusèrent de signer les bons, tinrent une assemblée générale réunissant la quasi-totalité des ouvriers présents. Et c'est en colère que tous défilèrent d'abord chez les responsables du secteur, puis pour finir, à la direction d'Orly Nord. Là, la direction signifiait qu'il n'était pas question de revenir sur la sanction. Mais l'arrogance des directeurs devait rapidement tomber devant la colère des ouvriers. Insultes et explications se mélangeaient. Aussi dès le retour du déjeuner, les chefs annonçaient triomphalement que les deux jours de mise à pied étaient ramenés à un blâme. En quelque sorte, selon eux, l'affaire était classée, il n'y avait plus qu'à reprendre le travail.

Mais, comme en même temps ils annonçaient que tous ceux qui refusaient de signer des bons étaient comptés en grève, non seulement le travail ne reprit pas, mais la majorité des ouvriers des équipes du soir qui s'étaient jointes à leur arrivée au mouvement, décidèrent de rentrer chez eux !

Jusqu'à présent la direction n'a pas donné son verdict. Mais si les travailleurs ont suspendu le mouvement, c'est en étant décidés à remettre ça si la direction ne revient pas sur ses sanctions.

Correspondant LO

PEUGEOT (Dijon)

Pour la direction, chômage technique = même travail pour moindre paye

Les ouvriers en équipe, soit les trois quart des 1 400 travailleurs de l'usine, viennent d'être en chômage technique les 29, 30 et 31 octobre. La direction prévoit encore trois jours de chômage, les 10, 21 et 24 novembre prochains, qui concernera également les ouvriers en horaire de journée.

A l'annonce de cette mesure, il y a quinze jours, la plupart des ouvriers n'étaient pas mécontents d'être en congés. Mais les réactions ont un peu changé quand ils ont reçu la paye d'octobre amputée de 200 F (pour un salaire de 3 000 F) à 270 F (pour un salaire de 3 300 F). Cette perte correspond aux trois jours chômés en septembre au retour des vacances.

Lors des précédentes journées de chômage, notamment pour les trois jours en juillet dernier, la direction avait compensé cette perte par une prime à peu près équivalente. Elle n'a pas fait, cette fois-ci, passer ses mesures en douceur et les travailleurs risquent de perdre les mêmes sommes sur les prochaines payes de novembre et décembre.

A ces mesures de chômage, s'ajoute une réduction d'horaire pour le personnel de journée de 42 h 30 à 40 h. Une heure perdue sera compensée à 50 % seulement, ce qui représente une perte de 45 F environ, et une heure et demie sera payée en chômage technique.

Pour les ouvriers en équipe, la direction a décidé de ne plus payer le temps de casse-croûte (soit 2 h 30 par semaine) en taux horaire, mais de le payer sous forme de prime. Ainsi sur les fiches de paye, il apparaîtra 40 h de travail par semaine au lieu de 42 h 30. Cette modification administrative qui ne change rien dans la réalité, voilà ce que Peugeot appelle une réduction d'horaire ! D'après elle, cela lui permettra d'obtenir du gouvernement de mettre du personnel en pré-retraite, ce qui en dit long sur sa façon de présenter ses problèmes d'emplois !

Dans l'immédiat, les travailleurs ne perdent rien financièrement, mais ils sont inquiets de cette mesure qui permet à la direction de payer le temps de casse-croûte selon son bon vouloir, donc de se réserver la possibilité de la réduire jusqu'à la rendre dérisoire.

Le directeur demande au personnel de « relever le défi face à la concurrence des autres constructeurs », **donc de tout faire pour améliorer la qualité et la productivité, c'est-à-dire travailler plus en moins de temps. Mais les travailleurs sont en train de faire le compte de ce qu'ils viennent de perdre, de ce qu'ils risquent à l'avenir. Et s'ils se sentent un défi à relever, c'est celui que vient de leur lancer la direction en voulant leur grignoter une partie de leur salaire !**

Correspondant LO

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ ESQUIROL (Limoges)

La colère monte

Après une sanction reçue par une surveillante, le pavillon Janet a décidé de se mettre en grève à partir du 5 novembre.

Les syndicats FO, CGT, CFDT, ont déposé un préavis de grève du 5 au 9 novembre et appelé à une assemblée générale pour le 4.

A cette assemblée générale, 200 personnes sont venues exprimer leur ras-le-bol des sanctions, du manque d'effectifs, des conditions de travail, des conditions d'hygiène : les malades sont entassés, des épidémies de staphylocoques se succèdent par vagues, et pour les enrayer, c'est du vrai bricolage car il n'y a pas de matériel.

A la fin, nous avons voté la grève pour soutenir le pavillon Janet s'il n'obtenait pas satisfaction. Puis nous sommes partis en manifestation devant les bureaux de la direction en scandant **« Les débiles sont là »,** *le directeur ayant utilisé ce qualificatif à notre encontre.*

Le mardi 5 novembre, la grève a été suivie à 100 % au pavillon Janet.

A l'assemblée générale, les syndicats ont fait traîner la discussion pendant deux heures. A la fin, malgré la confusion, la grève a été votée en respectant les réquisitions ventilées par la direction à l'ensemble du personnel pour assurer la sécurité.

A la dernière minute, une assemblée générale a été proposée pour le lendemain.

Correspondant LO

CLEMESSY (Mulhouse)

Quand le ministre de l'Economie se déplace, gare aux dépenses !

Ce 31 octobre, M. Monory, de passage dans la ville de Mulhouse, a visité l'entreprise Clemessy, employant 1 400 personnes et produisant des équipements électriques industriels.

Donc, ce vendredi matin, en pénétrant à l'usine, l'apparition d'un décor de verdure nous a surpris. Des pots de fleurs installés par-ci, par-là nous faisaient oublier un instant que nous étions à l'usine.

De même, on a récuré, ciré et aménagé l'itinéraire menant à la cafétéria où ces messieurs prirent ensuite une collation et des petits fours.

Cette petite réunion intime s'est déroulée en fin de journée.

Mais les jours suivants, nous remarquions la disparition des pots de fleurs.

M. Monory aurait-il fait main basse sur ceux-ci pour décorer son ministère à l'œil, prouvant par-là la nécessité d'être économe ? Ou la direction les avait-elle simplement loués et rendus sitôt le ministre hors de l'usine ?

Ce n'est pas à nous en tous cas que la direction ferait des fleurs. Qu'elle se console, nous ne lui en ferons pas non plus.

Correspondant LO

LIVRES

« La route des esclaves »

de Pierre Pluchon

Du XV^e au XIX^e siècle, des millions d'hommes ont été arrachés d'Afrique et déportés vers les Antilles et le Nouveau Monde.

Après avoir rappelé l'étendue de ce trafic odieux, Pierre Pluchon explique, point par point, le mécanisme mis au point par les armateurs français, en particulier, au XVIII^e siècle.

C'est en effet au cours de ce siècle que les déportations de Noirs eurent le plus d'ampleur et que les navires français, comme les bateaux anglais, y prirent une part prépondérante. C'est à cette époque que des ports comme Le Havre, La Rochelle, Bordeaux, Nantes, virent des fortunes entières s'édifier grâce au seul commerce d'esclaves.

Achetés à ces courtiers africains, souvent avec la bénédiction de rois locaux, les Noirs étaient entassés dans les cales des bateaux et mouraient en grand nombre durant la traversée. Au XVIII^e siècle, un million d'Africains furent réduits en esclavage aux Antilles, mais plus de 275.000 déportés n'arrivèrent jamais.

Pierre Pluchon raconte comment les gouvernements de l'époque subventionnaient les déportations, avec la caution de l'Eglise. Il rappelle que les hommes politiques de la Révolution française de 1789 n'étaient guère choqués par la traite des Noirs.

En fait, l'esclavage, aboli quelque temps lors de la Révolution française, fut promptement rétabli dans les colonies françaises, jusqu'à ce que la révolution ouvrière de 1848 l'abolisse enfin.

L'auteur a tenu à étudier en détail tous les aspects de la traite des Noirs : armement des navires, achat et vente des esclaves, frais et bénéfices des armateurs, etc. Il donne des chiffres et cite de nombreux textes de l'époque sur cette **« route des esclaves ».** Les informations qu'il contient soulignent la barbarie sur laquelle s'est édifié le capitalisme français et de quel prix des millions d'hommes ont payé la prospérité des bourgeois occidentaux.

Joëlle GERARD

La route des esclaves, **de Pierre Pluchon. Hachette littérature. 300 pages. 55 F environ.**

« La nature de la physique »

de Richard Feynman

Ce livre, qui est une réédition remise à jour d'un ouvrage paru en 1970, traite de la façon dont les physiciens élaborent les théories et les lois qui leur permettent de comprendre le monde.

L'auteur, prix Nobel de Physique en 1965, n'a rien voulu laisser dans l'ombre, ni se contenter d'explications approximatives. Il réussit ainsi à faire son exposé sans mathématiques (ou presque), au prix de longues explications détaillées.

Cet ouvrage de vulgarisation est réalisée dans un style vivant et imagé, mais sa lecture reste quand même parfois assez difficile.

Alain LEMART

La nature de la physique, de Richard Feynman. Ed. Seuil. Coll. Points Sciences. 296 pages. 10 F environ.

« Les conseillers du président »

de Samy Cohen

L'annonce de la candidature à l'élection présidentielle de Marie-France Garaud, ancienne conseillère politique de Pompidou, puis de Chirac, a mis en lumière ces personnages qui semblent faire profession de vivre dans l'ombre des dirigeants politiques, et notamment des présidents de la République. Eminences grises, pouvoir occulte, gouvernement parallèle : c'est ce qu'on entend dire fréquemment à leur sujet.

Dans son livre, consacré aux conseillers de De Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing, Samy Cohen prétend ramener les choses à leur juste mesure. Des éminences grises exerçant un gouvernement parallèle, cela s'est vu, d'après lui, aux Etats-Unis avec Kissinger, mais jamais en France sous la V^e République. Le rôle des conseillers du président y serait plus restreint, plus technique.

Pendant 180 pages, l'auteur disserte sur la manière dont les décisions sont prises, sans discuter de la politique elle-même. Tout est vu par le petit bout de la lorgnette, à travers la personnalité de tel président ou à travers ses rapports avec tel Premier ministre. Présidents, ministres, conseillers sont présentés comme si les uns et les autres n'étaient pas avant tout les représentants de la bourgeoisie, et comme si leurs relations avec cette bourgeoisie n'étaient pas bien plus déterminantes que leurs rapports et relations entre eux.

Tout cela donne un livre qui cache à peine ses sympathies pour le régime actuel et qui discute de la meilleure manière de gouverner dans le cadre des institutions de la V^e République.

Jean-Louis CHAMPENOIS

Les conseillers du président **de Samy Cohen, Ed. Presses Universitaires de France, 199 pages, 55 F environ.**

TELE

Sélection

Samedi 8 novembre

13 h 35. A2. Des animaux et des hommes. Consacré aux visons, martres, zibelines, hermines et putois, animaux recherchés pour leur fourrure... mais pas pour leur odeur.

18 h 05. A2. Chorus. Rock'n roll, avec Bruce Springsteen et Wilko Johnson.

20 h 30. FR3. Les eaux mêlées. Téléfilm, d'après le roman de Roger Ikor, avec Claude Brasseur, Gilles Segal et Ludmilla Mikael. L'histoire d'une famille juive qui, après avoir fui les persécutions antisémites dans l'ancien empire russe, s'installe en France et, peu à peu, s'assimile.

Dimanche 9 novembre

12 h. A2. Concert. Le nouvel orchestre philarmonique de Radio-France, dirigé par Vittorio Nogri, interprète les **Vêpres solennelles pour un confesseur,** de Mozart. Une des rares œuvres de musique sacrée du libre-penseur Mozart.

16 h 25. A2. La grâce. Téléfilm, d'après l'œuvre de Marcel Aymé, avec Michel Serrault et Roger Carel. Un saint auréolé ne supporte pas sa condition et ne trouve son salut que dans le péché. Du rire en perspective.

17 h. FR3. Prélude à l'après-midi. Jean-Sébastien Bach : **Trio sonate en ut mineur.**

17 h 20. FR3. Théâtre de toujours. L'Avare, de Molière. Avec Michel Aumont.

19 h 25. TF1. Les animaux du monde. L'hippopotame. Beaucoup moins empoté qu'on le dit...

Lundi 10 novembre

20 h 30. FR3. Fric-Frac. Film de Maurice Lehmann, avec Michel Simon, Fernandel et Arletty. Une comédie de mœurs sur le « milieu », dans le style populaire des années trente.

20 h 35. A2. Question de temps. Crossroads : le ghetto de la colère. Un ghetto noir d'Afrique du Sud filmé par la télévision. Une dénonciation de l'Apartheid.

21 h 55. A2. Gamin. Film en deux parties sur les enfants vagabonds de Bogota, en Colombie (1^re partie).

Mardi 11 novembre

20 h 30. FR3. Cycles grands westerns. Le pistolero de la Rivière rouge, avec Glenn Ford. Un shérif, ancien pistolero, doit affronter de nouveaux adversaires.

20 h 40. A2. Les Dossiers de l'écran, consacrés à l'Armistice du 11 novembre 1918. En introduction, le film britannique **Les rumeurs de la forêt,** qui retrace le dernier acte de la grande boucherie de 1914-1918. Participeront au débat l'historien allemand Gilbert Ziebura, Pierre Miquel, auteur du livre **La paix de Versailles et l'opinion publique française,** etc.

21 h 25. TF1. Premier de cordée. Film de Louis Daquin, réalisé en 1943, d'après un roman de Frison Roche. Un ancien guide de haute montagne, gravement blessé lors d'une course, ressent à nouveau l'appel des cîmes.

Mercredi 12 novembre

20 h 30. TF1. Les chevaux du soleil. Septième épisode du feuilleton en douze épisodes, réalisé d'après le roman de Jules Roy. Malgré les opinions politiques de droite de l'auteur, ce feuilleton dénonce la colonisation française en Algérie au début du XIX^e siècle.

Jeudi 13 Novembre

20 h 30. TF1. Les chevaux du soleil. Huitième épisode.

Vendredi 14 novembre

20 h 30. FR3. Le nouveau vendredi. Dirigeables : une idée dans l'air. Silencieux, non polluants, économiques, les dirigeables, abandonnés depuis quarante ans, pourraient-ils redevenir... un moyen de transport ?

21 h 25. A2. Apostrophes. Avec les écrivains Jacques et Claude Broyelle, anciens maoïstes, auteurs de **Apocalypse Mao,** Emmanuel Le Roy Ladurie, auteur de **L'argent, l'amour, la mort en pays d'Oc,** Raymond Tournoux, auteur de **Pétain et la France.**

LIVRES

« Gaspard, Melchior et Balthazar »

de Michel Tournier

Les contes et légendes ont souvent inspiré Michel Tournier. Ici, comme le titre l'indique, c'est la légende des rois mages qui lui sert de thème. Et comme cet épisode, paraît-il, n'est que très brièvement évoqué dans les *Evangiles*, cela donne à l'auteur l'occasion d'exercer sa verve et son imagination.

Voilà donc trois rois qui se mettent en route, pour des raisons rien moins que religieuses : Gaspard, à cause d'un chagrin d'amour ; Melchior, à cause d'un coup d'Etat qui l'a chassé ; quant à Balthazar, il veut réhabiliter l'art figuratif, proscrit par la religion juive. Et puis, surprise, apparaît un quatrième roi mage, qui arrivera trop tard à la fameuse étable où est né l'enfant Jésus — c'est sans doute pour cela qu'on n'a jamais entendu parler de ce roi-là qui, lui, est parti pour découvrir la recette du loukoum à la pistache et est convaincu de la venue d'un divin confiseur !

Chemin faisant, ces pittoresques personnages nous font part de leurs états d'âme et de leurs méditations. Gaspard, roi noir d'Afrique, se prononce contre le racisme anti-blanc, cependant que Balthazar se convainc qu'Adam, le premier homme, était noir avant sa chute. Au passage, on a droit à une description du règne sanguinaire du roi Hérode. Mais l'épisode le plus truculent est celui du bœuf et de l'âne, raconté par... l'âne lui-même.

Bref, sous la plume de l'auteur, même un passage des *Evangiles* peut devenir un conte sympathique et amusant.

Jean-Louis CHAMPENOIS

Gaspard, Melchior et Balthazar *de Michel Tournier. Ed. NRF. 271 pages. 55 F environ.*

« Ivan Ivanovitch écrit à la Pravda »

de Christine Revuz

Ce livre est un recueil de lettres de lecteurs adressées au quotidien soviétique, la *Pravda*. Traduites et sélectionnées par Christine Revuz, elles sont regroupées sous quatre rubriques : l'agriculture, l'industrie, les services et le pouvoir.

L'auteur affirme avoir voulu seulement « *donner à entendre les questions, les colères, les raisonnements et les espoirs du Soviétique « moyen »*.

Et de fait, en ce qui concerne les « *questions* » et les « *colères* », ces lettres semblent bien traduire la réalité quotidienne de la population. Des paysans, qui manquent de routes et de pièces détachées pour les machines agricoles, aux conducteurs qui reçoivent des séries de tramways inutilisables, en passant par les ouvriers astreints aux « *samedis communistes* » pour remplir le plan, presque toutes les lettres dénoncent la pagaille née de la pénurie et d'une organisation aberrante.

Quant aux « *espoirs* », ils résideraient dans ces lettres de « *chefs de brigades de choc* » ou de « *héros du travail socialiste* » qui dénoncent les révisions en baisse du plan et font part de leurs expériences pour améliorer la productivité et la vie collective. Mais cela est bien peu convaincant...

A travers ces lettres, l'image de la société russe actuelle qui se dessine est celle, non pas « *d'une démocratie socialiste qui se cherche* », comme le dit la préface, mais bien celle d'une société où le pouvoir de la bureaucratie interdit toute démocratie et engendre le gâchis, le gaspillage en forces humaines et matérielles. La contestation qui s'exprime par ces lettres sélectionnées est très mesurée et, si des critiques se font jour contre le « pouvoir », il s'agit toujours de stigmatiser quelque responsable local, mais jamais les directives du gouvernement central. Quant à la liberté d'expression, elle apparaît bien limitée, ainsi que l'auteur le reconnaît d'ailleurs.

Ceci dit, la lecture de cette série de lettres finit par être fastidieuse, d'autant plus qu'elles se répètent et sont d'un intérêt très inégal.

Sylvie MARECHAL

Ivan Ivanovitch écrit à la « Pravda » *de Christine Revuz. Ed. Sociales. 293 pages. 60 F environ.*

« Au dieu inconnu »

de Steinbeck

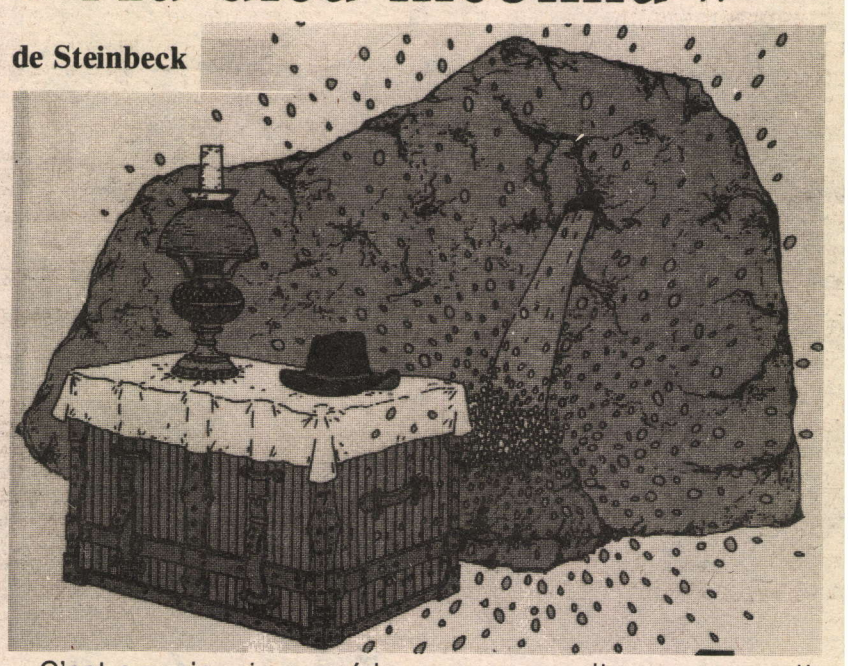

C'est aux pionniers américains de la fin du siècle dernier que Steinbeck consacra ce roman, écrit en 1933 et réédité en collection de poche.

Au début du siècle, Joseph Wayne s'installe en Californie, région encore vierge de cultures. Malgré des sécheresses périodiques, la terre est prospère et les nouveaux venus peuvent facilement trouver des terrains à défricher. A la mort de son père, Joseph fait venir ses frères. Il se sent désormais le chef de la famille et espère ainsi les faire mieux vivre. Mais les difficultés s'abattent sur ces fermiers. Obsédé par l'amour de la terre au point de lui vouer un culte presque mystique, hanté par la crainte d'échouer dans la mission qu'il s'est donnée, Joseph sombre dans un désespoir proche de la folie.

Pour ces pionniers isolés, aux préoccupations mystiques ou religieuses, s'installant sur des terres en friche, le bien-être est une chose fragile, dure à acquérir et hasardeuse.

Un livre qui n'est sans doute pas parmi les meilleurs romans de Steinbeck, mais qui n'est pas inintéressant et se lit facilement.

Nelly MEYER

Au dieu inconnu *de John Steinbeck. Ed. Folio. 313 pages.*

THEATRE

« La potiche »

Une « potiche », tel est le rôle imparti à Suzanne (Jacqueline Maillan), la femme d'un P-DG-patron de choc d'une usine de parapluies. Une potiche coincée entre son salon à bibelots, ses thés avec la sous-préfète, ses inaugurations et un mari qui la délaisse. Mais à l'occasion d'une grève où son mari est séquestré par les ouvriers, elle change de rôle. De « potiche », la voici promue au rang de P-DG en remplacement de son mari, contraint à soigner au soleil une déprime consécutive à la séquestration. Elle se révèle être une femme d'affaires pleine d'initiatives, débordante d'activité, qui fait redémarrer avec succès l'usine. Tout cela grâce à ses méthodes très personnelles de gestion. Et au retour de l'époux, plus question de rendre la place : c'est donc lui qui trônera au milieu du salon, telle une potiche.

La pièce fait plutôt la part belle à une certaine image du bon patronat adepte de la participation. Mais Jacqueline Maillan est très à l'aise dans son rôle et, comme on vient pour rire, on n'est vraiment pas déçu par ce théâtre de boulevard.

Sophie GARGAN

La potiche, *comédie de Barillet et Gredy. Théâtre Antoine, à Paris.*

« Un homme cassé »

de Daniel Karlin

Un ouvrier, à quelques années de la retraite, est renvoyé de son usine pour sabotage. Et le roman est bâti comme une enquête destinée à comprendre comment et pourquoi cet homme a réalisé ses actes de sabotage. Ce sont les témoinages imaginaires d'ouvriers, de syndicalistes, de connaissances, qui composent le livre.

L'auteur a intercalé, entre ces témoignages, des chapitres intitulés « Anamorphoses », qui sont l'occasion pour lui de raconter ses propres phantasmes sexuels et morbides.

Il se dégage de tout ce livre un profond pessimisme. Les problèmes ouvriers sont définitivement sans solution, face à un patron tout-puissant ; le monde est irrémédiablement noir et sans espoir ; et les cogitations personnelles de l'auteur concourent encore à assombrir le tableau présenté dans ce livre pesant, qui en dit peut-être long sur son auteur mais n'est en rien représentatif des préoccupations réelles de la classe ouvrière.

Laurence VINON

Un homme cassé *de Daniel Karlin. Ed. Ramsay. 405 pages. 65 F environ.*

EXPOSITION

Peinture :

« L'AVANT-GARDE HONGROISE DE 1905 A 1930 »

« Autoportrait à la pomme » de Janos Kmetty en 1912.

Cette exposition est consacrée à la peinture hongroise entre 1905 et 1930, et en particulier aux artistes de deux mouvements d'avant-garde, appelés les « Huit » et les « Activistes ».

Si les premières toiles de l'exposition, celles des années 1905 à 1911 environ, semblent assez tristes et ternes, on est frappé, et on devait l'être plus encore à l'époque, par l'originalité et la force de celles des années suivantes. On y retrouve beaucoup d'influences comme celles de tous ceux qui, en Italie, en Allemagne, en Russie soviétique, en France et ailleurs, rompaient déjà avec l'art traditionnel et étaient « expressionnistes », « cubistes » ou « futuristes ». Mais l'intérêt de l'exposition ne tient pas seulement à la qualité des œuvres réalisées par ces artistes. Il réside également dans le fait qu'il s'agit de peintres qui ne restèrent pas indifférents aux événements de leur époque mais s'engagèrent politiquement. Et cela aussi est sensible à travers les œuvres présentées. Dès 1914, au moment de la déclaration de guerre, ils se rangèrent dans le camp de ceux qui dénonçaient le début de la première boucherie mondiale. Puis, lorsque à la fin de la guerre, en 1919, après une série de grèves et de manifestations, la classe ouvrière hongroise proclama la République des Conseils ouvriers, ils furent dans le camp des révolutionnaires.

Le groupe des « Huit », auquel furent liés le musicien Bela Bartok et le philosophe Gyorgy Lukacs, fut d'ailleurs dissous au moment de la guerre, pour ses positions pacifistes. Ce fut alors qu'un autre groupe, dit des « Activistes », se créa à l'initiative d'un jeune ouvrier, écrivain, Kassak. Sa revue **Ma (Aujourd'hui)** permettait aux peintres, écrivains et poètes de l'époque de défendre leurs conceptions. Il condamnait la guerre et ne se gênait pas pour publier des œuvres venues de « pays ennemis ».

La plupart des tableaux de ces peintres, qui ont tous participé à la vie politique du pays et à la Commune de Budapest de 1919, sont impressionnants de vie et de mouvement. Car ces intellectuels hongrois ont sincèrement et en toute liberté allié leur imagination et leur talent artistique à un sentiment de solidarité avec les travailleurs hongrois en révolution. Leur œuvre s'est inscrite dans l'éveil général et la soif de culture qui s'exprima alors. Pendant la Commune de Budapest, des villes industrielles organisèrent des expositions ; des villages créèrent des « comités d'embellissement » ; aux Beaux-Arts, un « atelier prolétaire » fut créé, qui admettait en priorité les jeunes ouvriers et les soldats de l'Armée Rouge. Au cours de cette période, ce qui se passa sur le plan culturel et dont nous donnent une image les œuvres de l'exposition, n'eut vraiment rien à voir avec l'idée que le stalinisme a voulu imposer par la suite, d'un art révolutionnaire qui, sous prétexte de « réalisme socialiste », est si affreusement plat.

La Commune de Budapest a rapidement été écrasée dans le sang. La plupart des intellectuels et peintres hongrois qui y avaient participé émigrèrent à Vienne et Berlin, où ils reconstituèrent la revue **Ma,** qui mourut en 1926, faute de moyens.

Comme c'est si souvent le cas, il n'y a pas la moindre explication, dans les salles de l'exposition, qui permette de connaître vraiment le contexte historique et social dans lequel ces toiles ont été peintes. Il y a bien un diaporama, mais il ne fonctionne pas en permanence. Il n'empêche que les peintures exposées sont vraiment intéressantes et que le **Petit Journal** de l'exposition, vendu 2 francs, comporte des renseignements bien utiles sur les œuvres et les peintres.

Odette DYLAN

Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, 11, rue du Président-Wilson. Tous les jours (sauf le lundi) de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F, gratuite le dimanche. Jusqu'au 4 janvier.

« Lutte » de Béla Uitz en 1922.

Couverture de la revue « MA » de décembre 1918.

Affiches sous la Commune de Budapest.

Mots croisés

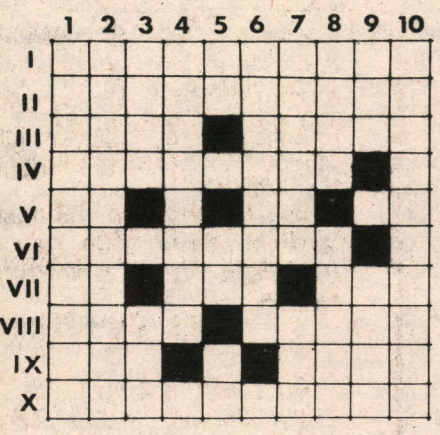

HORIZONTALEMENT. — 1. On y part sans être sûr d'y arriver. — 2. Ces choses-là peuvent arriver justement quand on ne les attend pas. — 3. Ça vaut mieux que moins. Les gruyères peuvent l'être, pas les camenberts. — 4. Ils opèrent un relâchement vigoureux. — 5. Langue ancienne. Célèbre par sa tour (épelé). Conjonction. — 6. Pauvres. — 7. Au centre d'un tome. La marée y remonte. Sigle démodé pour un poste. — 8. Cache. Femme de lettres. — 9. L'écossais ne l'est pas. Celui du mai a donné son nom à un roman d'Anatole France. — 10. Désinfecter.

VERTICALEMENT. — I. De grosses bêtes qui ont fait leur temps bien avant nous. — II. Celui du boa peut être mortel. — III. Démonstratif. En général, on préfère s'arrêter de boire avant. — IV. Structure la construction. — V. D'un rang élevé (épelé). Négation. Note. — VI. Donc confrontas les faits. — VII. Entame mais modérément. Ce n'est pas moi. — VIII. Tissu d'ameublement. Il leur faut un public pour briller. — IX. Rapide à traverser l'Europe (initiales). Donc peut espérer une récolte. — X. Faire perdre la respiration ou l'inspiration.

Solution du problème précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	S	P	A	D	R	I	L	L	E
II	C	O	U	T	E	U	S	E	■	T
III	H	U	R	O	N	■	L	S	D	■
IV	E	L	I	M	I	N	A	S	■	L
V	A	I	S	E	E	■	M	I	N	A
VI	N	E	T	■	■	D	I	V	I	N
VII	C	R	E	M	E	U	S	E	■	G
VIII	I	S	■	A	M	■	E	U	R	E
IX	E	■	P	R	O	M	E	S	S	E
X	R	■	O	E	I	L	■	E	T	■

FILMS

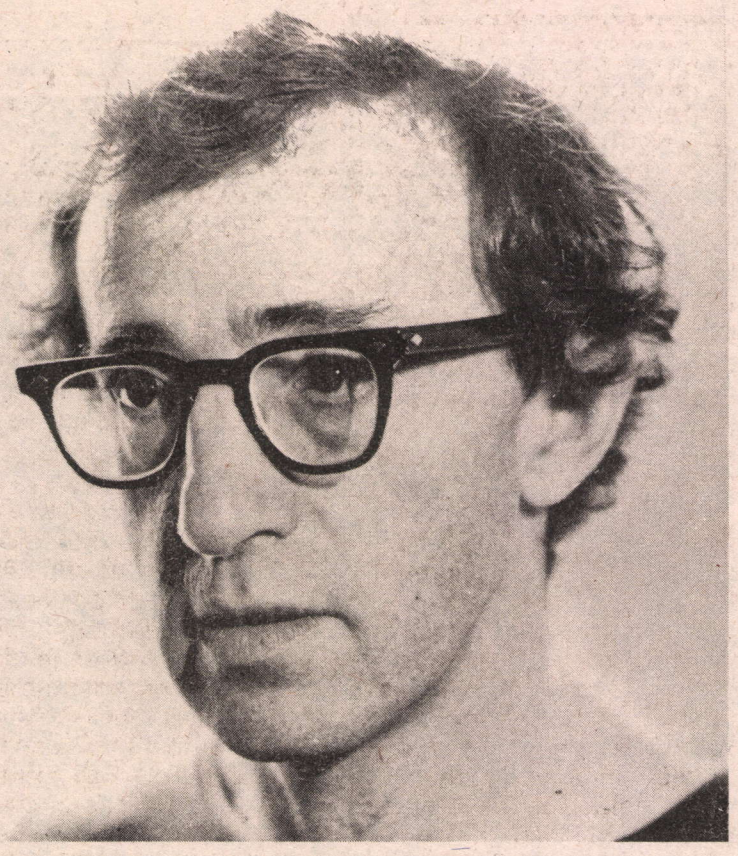

« Woody Allen number one »

Il s'agit du premier film de Woody Allen.

A l'origine, c'était un lamentable navet de série B, sorte de James Bond japonais dont aucune chaîne de distribution de cinéma ne voulait. Là-dessus, Woody Allen s'est livré à un « détournement », rajoutant des scènes qui n'ont rigoureusement rien à voir, ainsi qu'une bande sonore sans aucun rapport, elle non plus. C'est ainsi qu'on reconnaît au passage Laurel et Hardy, Blanche-Neige et les sept nains, et bien d'autres, dans les réparties les plus saugrenues.

Dans son premier film, Woody Allen ne joue pratiquement pas lui-même ; mais on reconnaît déjà son style, ses clins d'œil au public alternant avec les plus horribles jeux de mots (relativement bien reconstitués dans la version française).

Le tout donne un pastiche désopilant du film d'espionnage, où l'objet de l'intrigue est la recette de la salade aux œufs (dont le détenteur sera le maître du monde comme il est écrit dans les Saintes Ecritures).

Un film donc vraiment pas triste.

Jean-Louis CHAMPENOIS

« Trois hommes à abattre »

« Delon » écrit en trois fois plus gros que le titre : l'affiche du film annonce la couleur ! Les amateurs de Delon ne seront pas déçus, on ne voit à peu près que lui...

Le thème n'a rien d'original. Alain Delon, alias Gerfaut, dont le « métier » est de jouer au poker, est mêlé par hasard à un assassinat. Il se retrouve alors face aux tueurs professionnels d'un richissime fabricant d'armes.

Les poursuites, les coups de feu, les cadavres se multiplient, et le suspense est maintenu jusqu'à la fin. Un bon film policier où Alain Delon-Gerfaut se suffit à lui-même.

Philippe NATTIER

« Mieux vaut être riche et bien portant que fauché et mal foutu »

Deux frères se rencontrent pour la première fois chez le notaire. Celui-ci leur annonce que leur père, qu'ils ne connaissent pas, leur laisse un héritage fabuleux, à condition que ses trois enfants soient réunis. Il manque donc un enfant, ou plutôt une puisqu'il s'agit de leur sœur, et ils partent à sa recherche.

Le film se veut comique. Il exploite à cette fin tous les préjugés misogynes : les nombreuses femmes que rencontrent les deux compères sont presque toutes idiotes, et se résument surtout, à leurs jambes et leur poitrine...

Les aventures des deux frères à la recherche d'une sœur — qui, pour couronner le tout appartient à une secte ! — sont totalement inintéressantes. Mal joué, avec des gags qui font rire une fois sur vingt, c'est un film qu'il vaut mieux éviter d'aller voir.

Laurence VINON

Sélection Cinéma

dans les salles parisiennes :

Films récents...

MOURIR A TUE-TÊTE
d'Anne-Claire Poirier.

Un réquisitoire poignant contre le viol et contre le sort réservé aux femmes dans cette société.

Marais 4e. Gît-le-Cœur 6e (vo).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?
de J. Abrahams.

Une série de pastiches ; loufoques et très drôles.

Luxembourg 6e (vo). Publicis St-Germain 6e (vo). Paramount City Triomphe 8e (vo et vf). Paramount Elysées 8e (vo). Publicis Matignon 8e. Max Linder 9e. Paramount Opéra 9e. Paramount Bastille 12e. Paramount Galaxie 13e. Paramount Montparnasse 14e. Paramount Orléans 14e. St-Charles Convention 15e. Paramount Maillot 17e. Météor 19e. Tourelles 20e.

LE DERNIER MÉTRO
de François Truffaut

Une troupe, unie par une même passion du théâtre, se bat pour créer une pièce malgré les difficultés, l'intolérance et l'antisémitisme durant la guerre et l'Occupation.

Gaumont les Halles 1er. Berlitz 2e. Gaumont Richelieu 2e. Quintette 5e. Saint-Germain Huchette 5e. Elysées Lincoln 8e. Paris 8e. St-Lazare Pasquier 8e. Athéna 12e. Gaumont Sud 14e. Sept Parnassiens 14e. Cambronne 15e. 14 Juillet 15e. Paramount Maillot 17e. Clichy Pathé 18e. Gambetta 20e.

FAME

Aux USA, des jeunes rêvent de devenir « quelqu'un » dans le monde artistique. Une comédie musicale pleine de vie et d'optimisme.

Movies Les Halles 1er (vo). Impérial 2e. Saint-Michel 5e (vo). Hautefeuille 6e (vo). Montparnasse 83 6e (vo). Marignan 8e (vo).

MA BRILLANTE CARRIÈRE

Une jeune paysanne, recueillie par sa riche grand-mère, se révolte contre l'éducation et la morale victorienne qu'on veut lui imposer. Un film qui a pour décor l'Australie du XIXe siècle.

Cluny Palace 5e (vo). Marbeuf 8e (vo).

THE ROSE

D'après la vie de la chanteuse américaine Janis Joplin, un film sur la déchéance d'une star de rock'n roll.

Balzac Elysées 8e (vo). Kinopanorama 15e (vo).

PILE OU FACE
de Robert Enrico.

Une enquête policière où se rencontrent deux personnages très semblables.

UGC Opéra 2e. Biarritz 8e. Miramar 14e.

LE TROUPEAU

Un très beau film sur la Turquie contemporaine au travers de la vie d'une famille de nomades.

Studio de la Harpe 5e (vo).

...et moins récents

LE ROI ET L'OISEAU
scénario inspiré par Prévert.

Un dessin animé drôle et poétique où le roi dictateur est mis à bas par une bergère et un ramoneur.

Cinoches 6e. St-Ambroise 11e. Studio de l'Etoile 17e.

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI
de F. Rosi.

Un intellectuel est exilé par Mussolini dans un petit village où règnent l'arriération, la misère et la domination des notables.

Studio de l'Etoile 17e (vo).

HAIR
de Milos Forman.

Une promenade dans le milieu des hippies contestataires américains pendant la guerre du Vietnam...

Palais des Arts 3e (vo).

LE CHAGRIN ET LA PITIE
de Max Ophüls.

Chronique d'une ville française sous l'Occupation. Une population pétainiste, un peu raciste : loin des mythes de la Résistance. Le film dure 4 h 30.

Panthéon 5e.

MOLIERE
d'Ariane Mnouchkine.

La vie de Molière et de sa troupe. Le film est en deux épisodes.

Calypso 17e.

LES SEPT SAMOURAI
de Akira Kurosawa.

Dans le Japon du XVIe siècle, des villageois engagent 7 samouraï pour les aider à se défendre contre des brigands qui rançonnent le village. Le film dans sa version intégrale dure 3 h 20.

Vendôme 2e (vo). Nickel Odéon 6e (vo). Elysées Lincoln 8e (vo). Olympic Entrepôt 14e (vo).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
de Milos Forman.

Dans un asile psychiatrique, un simulateur sème la perturbation.

Palais des Arts 3e (vo).

Café-concert

« Roger Mason »

Avec Roger Mason, on a tout de suite l'impression de passer une veillée entre copains. S'accompagnant à la guitare, à l'accordéon ou aux... cuillères, il nous conte ses blues parlés et chante le cajun des Acadiens chassés en Floride.

Du rythme, de l'humour, parfois teinté d'un peu de nostalgie ; bref, une bonne soirée.

Antoine MAUBOURG

Au Café d'Edgar, 58, bd Edgar-Quinet, métro Edgar-Quinet. Places 35 F. Etudiants 30 F. A 22 h 30. Relâche dimanche.

● **ESSILOR :**

Patrons, tribunaux et ministres contre l'égalité des salaires entre hommes et femmes

La cour d'appel de Reims a débouté les 19 ouvrières d'Essilor (production de verres Varilux) qui avaient porté plainte pour discrimination salariale.

Cette affaire a débuté en novembre 1978, quand les ouvrières d'Essilor de Châlons-sur-Marne se rendirent compte que les travailleurs de la même usine de Ligny-en-Barrois, distante de 120 km, gagnaient plus qu'elles pour le même type de travail, et de loin. Par exemple, au poste « choix », un homme à Ligny gagnait 17,35 F de l'heure pour une production de 956 verres par jour, alors qu'une femme à Châlons, produisant 1.500 verres par jour, touchait 15,20 F de l'heure.

Après une grève de 22 jours, les ouvrières de Châlons obtenaient des augmentations allant jusqu'à 60 centimes de l'heure. Mais le trou n'était pas comblé et 19 d'entre elles portaient plainte pour violation de la loi du 22 décembre 1972 sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

En février 1980, les Prud'hommes donnaient raison aux ouvrières et Essilor était condamné à verser des rattrapages de salaires. La direction faisait appel et justifiait l'inégalité des salaires, prétextant qu'elle serait le fait de la distance de 120 km qui sépare les deux usines. Elle devait trouver des appuis dans les ministères puisque Mattéoli, alors ministre du Travail et, comble de l'ironie, Monique Pelletier, ministre à la Condition féminine, prenaient fait et cause pour elle en reprenant ses arguments. Celle-ci déclara à une délégation de femmes parlementaires du PCF : **« Le tribunal des Prud'hommes s'est fourvoyé ».**

● **GROUPE MALAKOFF :**
(Caisse de retraite, Paris-16e)

La direction contrainte à payer des dommages-intérêts à des travailleurs « temporaires »

Le groupe Malakoff vient d'être condamné pour licenciement abusif de travailleurs « temporaires ». Sept employés, renvoyés de l'entreprise après avoir eu leur contrat de travail « à durée déterminée » plusieurs fois renouvelé, avaient décidé de ne pas se laisser faire et d'attaquer en justice la direction. Deux ont d'ores et déjà gagné leur procès devant le tribunal d'instance. S'ils n'ont pas obtenu leur réintégration, ils ont obtenu un mois de préavis et 15.000 francs à titre de dommages-intérêts pour licenciement abusif. Le cas des cinq autres employés doit passer devant le tribunal des Prud'hommes dans quelques jours, mais ceux-ci ont bon espoir à la suite de ce premier succès.

Car le tribunal a reconnu que la loi du 3 janvier 1979, tendant à réglementer le travail sous « contrat déterminé » et à limiter cet usage à deux renouvellements de contrats couvrant un délai maximum d'un an, ne pouvait s'appliquer aux travailleurs embauchés antérieurement et les défavoriser. Les deux employés qui viennent de gagner leur procès avaient respectivement été embauchés en 1977 et 1978. Le tribunal a jugé que le renouvellement tous les six mois de leur contrat, avait fait de ces employés des embauchés sous contrat indéterminé, que la jurisprudence en vigueur à ce sujet était constante, et donc qu'ils avaient les mêmes droits et les mêmes garanties d'emploi que le personnel embauché en fixe par l'entreprise.

Les arguments de la direction, tendant à justifier ces procédés parce qu'elle restructurait et réduisait ainsi les effectifs sans licencier, n'ont donc pas tenu.

Jeter à la rue des travailleurs « temporaires » en fin de contrat est chose courante. Partout les patrons profitent des difficultés d'emploi pour embaucher ainsi les travailleurs et échapper aux réglementations en matière de licenciement. La loi autorise ces licenciements et ces embauches dans une certaine mesure, mais elle les limite aussi. Cette fois-ci, la direction a été prise la main dans le sac. Cela ne l'empêchera certainement pas de continuer son petit manège qui consiste à renvoyer chaque année environ 80 travailleurs sous contrats « temporaires » pour en réembaucher des nouveaux à la place dans les mêmes postes pour l'année suivante. Mais cela devrait l'inciter à y regarder à deux fois et à respecter au moins les termes de la loi.

En attendant, sur le plan légal, elle vient d'être désavouée, ce qui ne peut que faire plaisir à tous les employés du groupe Malakoff.

Correspondant LO

CATASTROPHE DE LIEVIN :

SIX ANS APRES, LE PROCES...

En décembre 1974, au sortir de la mine, le juge Pascal mène l'enquête... dont la justice ne veut plus entendre parler aujourd'hui.

Le procès de la catastrophe minière de Liévin — qui fit 42 morts en décembre 1974 — a fini par s'ouvrir à Béthune. Un seul inculpé à la barre, M. Coquidé, chef du siège de Lens dont dépendait la fosse de Liévin et qui est jugé pour « homicide et blessures involontaires commis par imprudence... »

Ainsi, six ans après la mort de 42 mineurs, la justice daigne se pencher sur les responsabilités d'un dirigeant des Houillères dans la catastrophe. Cette justice, parfois prompte à juger et condamner des petits délinquants, se montre particulièrement « sereine » lorsque ce sont les patrons ou les hauts cadres qui sont sur la sellette. Là, il ne s'agit plus de se précipiter ou de juger à la « va-vite ». Les flagrants délits n'existent pas pour ceux-ci. Pourtant qu'est-ce qui empêchait le tribunal d'ouvrir le procès plus tôt ? Rien. Quels éléments nouveaux ont été appportés au dossier après ces six longues années d'attente ? Aucun.

La justice ne voulait pas juger à chaud car elle savait en quoi cela pouvait nuire aux Houillères. Alors elle a préféré que l'affaire soit quelque peu oubliée du grand public, que l'émotion soit retombée avant d'ouvrir le procès.

Celui-ci s'ouvre donc aujourd'hui. Mais dans des conditions qui en disent long sur l'ensemble de la machine judiciaire. Ainsi, lorsque le juge Pascal fut chargé d'instruire l'affaire, il inculpa en juin 1975 M. Coquidé sur la base de rapports d'experts qui avaient décelé dans le corps de deux des victimes un taux de méthane (gaz du grisou) « 40 fois supérieur à celui contenu dans le sang d'un mineur en activité ».

Mais le juge Pascal allait sans doute trop loin, mettait trop ouvertement les pieds dans le plat. La Chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai lui retirait purement et simplement l'affaire. Et aujourd'hui le tribunal autorise le juge Pascal à témoigner à condition qu'il ne dise rien de ce qu'il a appris au cours de son instruction puisque « la plupart de ses actes d'instruction ont été annulés ».

Alors il ne faut pas attendre grand-chose de ce procès de Béthune. Les premiers jours des délibérations ont donné un aperçu du procès : une bataille d'experts qui noie sous le poids des rapports les responsabilités énormes des Houillères. Pourtant, lorsque Max Hecquet, directeur des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, déclarait, au moment de la catastrophe, pour dédouaner la responsabilité des Houillères : « Si l'on voulait supprimer totalement le risque, il faudrait prendre des mesures qui équivaudraient à la fermeture des mines », **il montrait quel était l'état d'esprit des responsables.**

Les Houillères n'investissent dans la sécurité qu'avec réticence et se préoccupent d'abord de production et de rendement. Installer des aérateurs, des grisoumètres en nombre suffisant, affecter plus de personnel à la surveillance, cela coûte trop cher. Alors, pour les Houillères, il faut prendre des risques et accepter l'idée que le métier de mineur est un métier dangereux qui peut même de temps en temps coûter la vie à quelques dizaines d'hommes.

Cette politique criminelle n'est d'ailleurs pas uniquement celle des Houillères.

Elle est celle de tous les responsables de la machine économique, de tous les patrons qui font passer le profit avant la vie des travailleurs. Il serait vain d'attendre d'un tribunal qu'il la juge et la condamne, car c'est celle d'une société, d'un système : le capitalisme.

Stéphane HENIN

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46 450